

JANNA VAN DER VELDE,
AMBASSADRIE DU ROYAUME
DES PAYS-BAS EN ALGERIE :

« L'ALGÉRIE
UN PARTENAIRE
DIGNE
DE CONFIANCE »

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5058 | Mercredi 17 juillet 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COOPÉRATION
ALGÉRO-ALLEMANDE

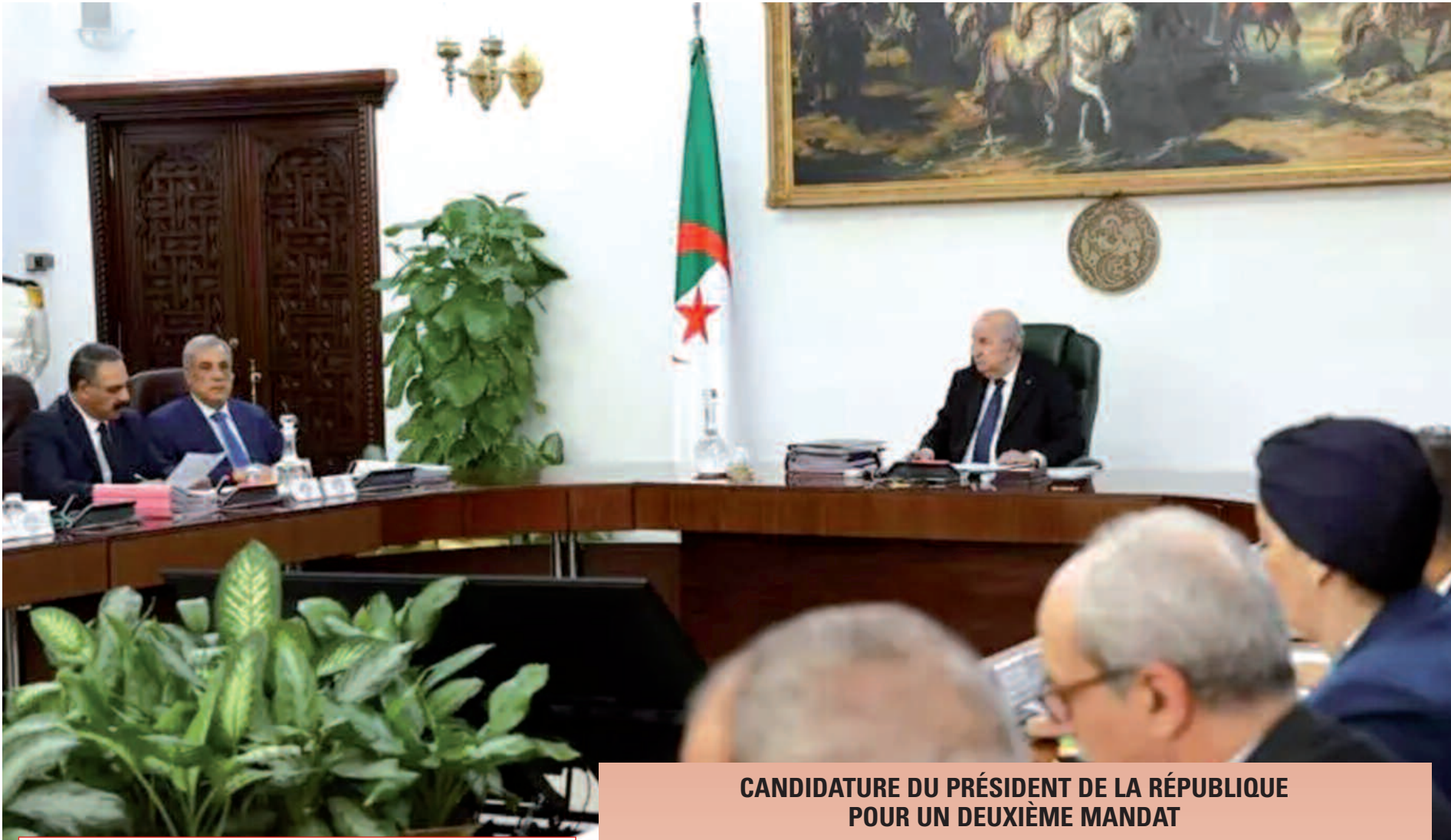
DES
PERSPECTIVES
PROMETTEUSES

Page 3

AGRICULTURE, EAU, ACCUEIL DES ÉMIGRÉS

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DE TEBBOUNE

Page 3



■ COLLECTE DES SIGNATURES
POUR LA PRÉSIDENTIELLE

LA DERNIÈRE LIGNE DROITE
POUR LES CANDIDATS

Page 5

■ DES AFRICAINS SOLLICITENT
L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE

SONELGAZ AFFICHE SES
AMBITIONS AU SAHEL

Page 4

■ TRAHISON DE LA CAUSE PALESTINIEN
PAR LE MAKHZEN

LES UNIVERSITÉS
MAROCAINES CONTRE
LA NORMALISATION AVEC
L'ENTITÉ SIONISTE

Page 16

CANDIDATURE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
POUR UN DEUXIÈME MANDAT



LE SOUTIEN INDÉFECTIBLE
DES NOTABLES ET CHEFS DE TRIBU
DE L'AHAGGAR

Page 5

CONSEIL DES MINISTRES

Le communiqué final

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des dossiers et exposés se rapportant aux secteurs de l'agriculture et des ressources en eau, ainsi qu'aux conditions d'accueil de la communauté nationale établie à l'étranger durant la saison estivale, indique un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS :

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée au dossier de l'actuelle campagne de moisson-battage, au suivi de la réalisation de silos de stockage de céréales, au plan national des graines oléagineuses et à d'autres exposés, notamment sur le suivi de la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer, la mise en œuvre du programme d'urgence pour le renforcement de l'alimentation en eau potable et les conditions d'accueil de la communauté nationale à l'étranger au niveau des différents postes frontaliers durant la saison estivale.

Après présentation par le Premier ministre de l'activité du Gouvernement au cours des dernières semaines, Monsieur le président de la République a donné les instructions et orientations suivantes :

Premièrement, concernant le suivi de la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer :

- Monsieur le président de la République a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la cadence pour le parachèvement de la réalisation des sta-



tions de dessalement.

- Monsieur le Président a ordonné d'exploiter ces grands projets en cours de réalisation pour intégrer les compétences algériennes, notamment les jeunes.

- Encourager les fabricants locaux d'équipements, de matériels, de pièces mécaniques et de pièces détachées composant les stations de dessalement de l'eau de mer et faire davantage de progrès dans cette spécialité afin de mieux maîtriser ses techniques et ses équipements.

- Monsieur le Président a instruit le Gouvernement de créer une grande entreprise chargée de superviser et de gérer toutes les stations réalisées le long de nos côtes.

Deuxièmement, concernant le plan national des graines oléagineuses :

- Monsieur le Président a affirmé que le développement du secteur agricole est une question de souveraineté et de dignité nationale pour nous tous.

Aussi, a-t-il enjoint au ministre de l'Agriculture d'ouvrir la voie à la nouvelle génération d'ingénieurs agronomes à travers les petites entreprises et les start-up, afin de réaliser une véritable révolution nous conduisant à l'autosuffisance.

- La mise en place d'une stratégie nationale à très court terme pour arriver à l'autosuffisance dans trois récoltes stratégiques, à savoir le maïs, l'orge et le blé dur, et de replacer la culture du maïs en tant que priorité et d'en faire une tradition dans la culture agricole algérienne afin de réduire le budget de son

importation.

- L'orientation des minoteries à l'arrêt vers l'activité dans le domaine de l'alimentation du bétail à travers l'exploitation de nos capacités dans le domaine de la production du maïs, ce qui aura un impact positif sur la richesse animale et notamment la production des viandes.

- La nécessité d'amorcer l'étape de développement des produits agricoles à travers les fermes pilotes qui ont été restructurées afin de les rendre plus rentables, en accordant un intérêt au développement de la production de l'huile d'argan, d'autant que l'Algérie dispose de grandes capacités en la matière.

- Le président de la République a ordonné d'organiser des rencontres dans le domaine de l'agriculture au profit des jeunes pour mettre en avant l'accompagnement permanent de l'Etat à leurs projets.

- Monsieur le Président a réitéré ses instructions quant à la nécessité d'accorder toutes les facilités aux agriculteurs et aux ingénieurs agronomes pour l'acquisition des équipements nécessaires, notamment les tracteurs neufs et d'occasion, pour les encourager à redoubler d'efforts.

Troisièmement, concernant la campagne de moisson-battage :

- Monsieur le président de la République a ordonné d'exiger des bénéficiaires des aides et subventions de l'Etat d'atteindre des objectifs précis en termes de récoltes, après des études minutieuses et un recensement complet permettant d'évaluer les efforts des

agriculteurs et d'identifier les lacunes.

- Monsieur le président a insisté sur le contrôle et le suivi des campagnes de moisson, en veillant au respect des délais pour éviter la détérioration de la récolte.

Quatrièmement, concernant la mise en œuvre du programme d'urgence pour le renforcement de l'alimentation en eau potable :

- Monsieur le président de la République a insisté sur la nécessité d'agir, selon une vision proactive dans toutes les régions qui souffrent d'une pénurie de ressources en eau, tout en œuvrant, parallèlement, à l'interconnexion des barrages à l'échelle nationale.

- Monsieur le président a ordonné l'octroi des autorisations pour le forage de puits dans les régions confrontées à une pénurie de ressources hydriques.

Cinquièmement, concernant l'extension des ports de Djendjen et d'Annaba :

- Monsieur le président de la République a instruit le ministre des Travaux publics, en coordination avec le Premier ministre, à l'effet de créer une société algérienne de grands travaux maritimes spécialisée dans l'aménagement des ports, de procéder à l'extension du port de Djen Djen à Jijel pour qu'il puisse jouer un rôle central en Méditerranée et d'accélérer l'extension du port d'Annaba en le reliant à la voie ferrée pour le transport et la commercialisation du phosphate de Bled El Hadba jusqu'à Annaba.

- Monsieur le président de la République a ordonné la préparation d'un plan national d'extension de plusieurs ports afin d'améliorer leur activité.

Sixièmement, concernant les conditions d'accueil de la communauté algérienne établie à l'étranger :

- Monsieur le président de la République a ordonné au Gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour accorder davantage de facilités aux enfants de notre communauté, d'autant que nous sommes en saison estivale.

Au terme de la réunion, le Conseil des ministres a approuvé des décrets portant nominations et fins de missions dans des fonctions et postes supérieurs de l'Etat.

JANNA VAN DER VELDE, AMBASSADRICE DU ROYAUME DES PAYS-BAS EN ALGERIE :

« L'Algérie un partenaire digne de confiance »

L'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie, Mme Janna Van Der Velde, a qualifié, lundi, l'Algérie de « partenaire digne de confiance » pour son pays, mettant en évidence l'engagement fort des deux pays et leur volonté à relever les défis communs. Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie, Mme Van Der Velde a indiqué que l'entretien a été l'occasion d'évoquer les « relations fortes » et les domaines de coopération commune entre l'Algérie et les Pays-Bas. Après avoir salué le président de la

République pour son « accueil chaleureux » et son « intérêt clair » pour le renforcement de la coopération entre les deux pays, l'ambassadrice a indiqué avoir évoqué le développement durable qui occupe une « place centrale » pour l'Algérie et les Pays-Bas, citant l'agroalimentaire où des "partenariats solides" existent entre les entreprises des deux pays. « Nous travaillons aussi avec le Gouvernement algérien sur le projet de coopération agricole, ce qui nous a permis d'apporter l'expertise vers des systèmes de production durable », a-t-elle ajouté. Mme Van Der Velde a relevé, en outre, que « compte tenu du

statut actuel de l'Algérie en tant que fournisseur digne de confiance et de l'expérience commune en tant que pays producteurs de gaz, nous considérons l'Algérie comme un partenaire à fort potentiel pour le développement de l'hydrogène vert ». Elle a exprimé son espoir de voir le partenariat entre l'Algérie et les Pays-Bas se renforcer afin d'atténuer les répercussions du changement climatique. Elle a également évoqué la coopération entre les universités algériennes et néerlandaises et l'échange d'expériences entre elles, ainsi que dans le domaine de l'entrepreneuriat. "En Algérie, les jeunes d'au-

jourd'hui ont le courage de réaliser leur rêve et créer leurs propres entreprises", a-t-elle dit, affichant la disponibilité de son pays à accompagner ces jeunes à travers, notamment, le programme "Orange Corners". L'ambassadrice a indiqué, par ailleurs, que l'Algérie et les Pays-Bas "partagent un engagement fort en faveur du renforcement de notre cadre multilatéral pour faire face à des défis communs". Enfin, elle s'est réjouie de son séjour en Algérie où elle a eu l'occasion, a-t-elle ajouté, de « découvrir la beauté de ce pays et l'accueil chaleureux des Algériens ».

R. N.

AGRICULTURE, EAU, ACCUEIL DES ÉMIGRÉS

Les nouvelles instructions de Tebboune

Agriculture, eau potable, dessalement et conditions d'accueil des émigrés algériens étaient au menu de la réunion du Conseil des ministres présidée ce lundi 15 juillet par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Devant les membres du Gouvernement, le chef de l'État a insisté sur l'accélération du rythme des travaux pour le parachèvement des nombreuses usines de dessalement en cours de réalisation, selon un communiqué de la présidence de la République. Il a, en outre, souligné la nécessité d'intégrer les compétences algériennes, notamment les jeunes, dans ces projets et d'encourager les fabricants locaux d'équipements et de pièces qui composent les usines de dessalement.

Le président Tebboune a aussi ordonné la création d'un organisme chargé de superviser et de gérer les stations réalisées à travers les régions côtières du pays. En attendant, la priorité c'est la mise en œuvre du plan d'urgence d'approvisionnement en eau potable.

Le président de la République a souligné la nécessité de travailler de manière proactive dans toutes les régions qui accusent une pénurie en ressources en eau, et d'interconnecter les barrages au niveau national.

Il a aussi, comme mesure d'urgence, ordonné aux services concernés de délivrer les autorisations de forage de puits dans les zones à fort stress hydrique.

S'agissant de l'agriculture, M. Tebboune a indiqué que le développement de ce secteur constitue pour l'Algérie une ques-

tion de souveraineté et de dignité nationale. Au cours de la réunion, il a ordonné au ministre en charge du secteur d'ouvrir les portes à la nouvelle génération d'ingénieurs agricoles à travers les petites entreprises et les start-up pour parvenir à une véritable révolution qui mènera le pays à l'autosuffisance.

Dans ce sens, il a demandé la mise en place à très court terme d'une stratégie nationale pour atteindre dans un premier temps l'autosuffisance dans trois cultures stratégiques, à savoir le maïs, l'orge et le blé dur.

Le président Tebboune a souligné l'importance de redonner la priorité à la culture du maïs et en faire une tradition dans l'agriculture algérienne.

L'autre orientation présidentielle et la conversion des minoteries à l'arrêt en unités de production d'aliments de bétail, tout en exploitant les capacités de production du maïs du pays. Ce qui, a-t-il dit, aura un impact positif sur la production de viandes.

Toujours dans le secteur agricole, Abdelmadjid Tebboune a estimé nécessaire d'entrer dans l'étape de valorisation des produits agricoles à travers les fermes modèles, qui ont été restructurées de manière à les rendre plus rentables.

L'huile d'argan doit bénéficier de toute l'attention, étant donné les atouts dont dispose l'Algérie pour sa production, a-t-il indiqué, ordonnant, en outre, l'organisa-

tion de rencontres au profit des jeunes agriculteurs pour leur faire sentir que l'État apporte un soutien permanent à leurs projets.

Il a aussi réitéré ses instructions sur la nécessité de fournir toutes les facilités aux agriculteurs et ingénieurs agronomes pour l'acquisition du matériel nécessaire, notamment les tracteurs neufs et d'occasion.

Les efforts de l'État doivent être suivis d'effet. Évoquant la récolte des céréales, le président de la République a ordonné que les bénéficiaires des aides et du soutien de l'État soient tenus d'atteindre des objectifs précis, indiquant que leurs performances doivent être évaluées pour situer les insuffisances.

Dans le secteur maritime, le chef de l'État a ordonné la création d'une grande entreprise de travaux maritimes spécialisée dans l'aménagement des ports et l'agrandissement du port de Djendjen, à Jijel, qui jouera un rôle central en Méditerranée.

Les conditions d'accueil de la communauté nationale établie à l'étranger est l'autre point au menu du Conseil des ministres de ce lundi. Sur cette question, le président de la République a instruit de nouveau le Premier ministre de prendre toutes les mesures pour des facilitations supplémentaires au profit de cette catégorie de citoyens, d'autant plus qu'on est en pleine saison estivale.

L. B.

COOPÉRATION ALGÉRO-ALLEMANDE

Des perspectives prometteuses

L'ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne, Mme Elisabeth Wolbers, a mis en avant, lundi, les perspectives prometteuses des relations bilatérales et de la coopération économique entre l'Algérie et l'Allemagne, notamment dans le domaine du développement durable et de la transition énergétique.

Le niveau des relations entre les deux pays est "excellent", a indiqué l'ambassadrice allemande dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie, relevant que ces relations "se sont développées au cours des dernières années à la faveur de plusieurs projets communs".

L'ambassadrice a affirmé avoir évoqué avec le président de la République les deux "axes prioritaires" de cette coopération, citant le développement économique durable et la transition énergétique, notamment en ce qui concerne les projets liés à l'hydrogène, en particulier l'hydrogène vert.

A cet égard, elle a fait part de l'existence de "perspectives prometteuses" pour cette coopération, aussi bien pour l'Algérie et l'Allemagne que pour leurs partenaires, car, a-t-elle mentionné, ces projets "suscitent l'intérêt d'un grand nombre de pays".

En outre, Mme Wolbers a rappelé que les deux pays ont signé un accord de coopération culturelle et scientifique qui permettra, après son entrée en vigueur, d'intensifier la coopération bilatérale et à l'Institut culturel allemand d'Alger "Goeth" d'œuvrer davantage au développement des échanges culturels entre les deux parties, en plus de la promotion de la langue allemande en Algérie.

R. N.

STÉPHANE ROMATET, AMBASSADEUR DE FRANCE EN ALGÉRIE :

« La France a besoin de l'Algérie »

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Stéphane Romatet, ambassadeur de France en Algérie depuis juillet 2023, a dit dimanche 14 juillet que les deux pays ont « besoin l'un de l'autre ».

À sa nomination, il avait assuré être porteur d'un « agenda positif ». C'est dans le même esprit qu'il a évoqué la relation entre les deux pays à l'occasion de la célébration de la fête nationale française, dimanche 14 juillet au siège de sa résidence à Alger.

Stéphane Romatet a été désigné premier représentant de la France en Algérie dans un contexte de relations en dents de scie entre les deux pays.

Il a succédé à François Gouyette qui avait lui-même pris la place en 2020 de Xavier Driencourt, qui a fait deux passages en Algérie et qui est paradoxalement devenu après sa retraite, partisan d'une ligne dure à l'égard de l'Algérie, notamment sur les questions liées à l'immigration.

La célébration du 14 juillet cette année

survient une semaine après des élections législatives françaises périlleuses pour l'avenir de la relation entre la France et l'Algérie.

Le Rassemblement national (RN), ouvertement anti-algérien sur de nombreuses questions, comme l'immigration, la mémoire et la politique maghrébine, est passé à deux doigts du pouvoir.

La parenthèse du scrutin législatif fermée, l'Algérie et la France peuvent se concentrer de nouveau sur l'agenda commun, notamment la visite du président Abdelmadjid Tebboune en France prévue l'automne prochain. Une visite annoncée à l'occasion de celle d'Emmanuel Macron en Algérie en août 2022 mais reportée à plusieurs reprises.

Les deux pays ont alterné ces dernières années les périodes d'entente et de crise. « Et face aux crises, notamment celles qui déstabilisent le Sahel, face aux défis sécuritaires, face à l'urgence climatique, face aux enjeux migratoires. J'ai une conviction, c'est que nous avons besoin l'un de

l'autre », a déclaré Stéphane Romatet.

Du moins en ce qui concerne son pays, l'ambassadeur est formel. « En tout cas, je peux vous le dire assurément, la France a besoin de l'Algérie », a-t-il ajouté.

La petite phrase du diplomate répond à l'interrogation qui a accompagné le dernier scrutin législatif dans son pays sur les intentions du courant extrémiste quant aux relations futures avec l'Algérie.

Romatet a aussi évoqué la dimension humaine de la relation. « Le destin de nos deux pays est intimement lié par l'intensité et l'imbrication de nos liens familiaux », a-t-il rappelé.

À propos de la mémoire, le diplomate s'est aussi voulu positif. « L'histoire nous a séparés, opposés, déchirés, meurtris, et parfois, dans la nuit de nos souvenirs, cette histoire vient encore nous hanter », a-t-il d'abord indiqué, avant d'exprimer sa conviction que « la géographie et l'avenir ne peuvent que nous rassembler ».

Stéphane Romatet a évoqué une relation « d'une proximité unique, d'une densité à

nul autre pareil », et assuré, partant de sa propre expérience, que l'Algérie est un « pays accueillant », où chaque rencontre « est toujours une promesse ».

Sur les élections législatives en France, Stéphane Romatet a exprimé son soulagement après la défaite du courant extrémiste.

« La France traverse une période politique qu'on pourrait qualifier pour le moins de compliquée. Mais elle a, dimanche dernier, rejeté clairement la funeste tentation de l'extrême. Cette tentation qui aurait aussitôt plongé la relation avec l'Algérie dans une tragique régression », a dit M. Romatet.

Dans la foulée, l'ambassadeur de France a appelé à garde le cap. « Nous avons maintenant une responsabilité, un devoir : celui de garder le cap, celui d'aller de l'avant entre la France et l'Algérie, celui de continuer à travailler avec acharnement et avec détermination pour enrichir sans cesse davantage cette relation unique. »

R. R.

ALGÉRIE FERRIES

Nouveaux changements dans le programme de juillet 2024

Un mois et demi après le lancement de son programme estival de traversées, Algérie Ferries n'arrive toujours pas à maintenir la cadence.

La flotte instable et réduite de la compagnie algérienne de transport maritime de voyageurs a finalement eu son lot de perturbations sur le programme. Plusieurs nouveaux changements viennent d'être annoncés pour la fin du mois de juillet en cours.

Début juillet, Algérie Ferries avait annoncé qu'en raison de l'indisponibilité de son navire Tassili II, des modifications ont été apportées au programme de ce même mois, notamment au départ et à l'arrivée du port de Marseille. Maintenant que ce même navire, qui était en remise en forme en Grèce, est opérationnel, et contre toute attente, de nouvelles modifications sont apportées au programme, en pleine période de pic des voyages vers l'Algérie.

Dans un communiqué rendu public ce mardi 16 juillet, Algérie Ferries a en effet annoncé l'entrée en service du navire Tassili II dans les prochains jours, après l'achèvement des travaux de maintenance. Ainsi, de nouveaux changements de dates sont prévus.

« L'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) porte à la connaissance de son aimable clientèle qu'après l'achèvement des travaux de maintenance, l'entrée en service du navire Tassili II est prévue pour le 22 juillet 2024 », lit-on dans le communiqué.

Ainsi, la compagnie a annoncé plusieurs changements dans son programme de la fin du mois de juillet, entre les ports algériens d'Alger et d'Oran et ceux français de Marseille et Set.

En plus de l'ajout d'une traversée supplémentaire, Algérie Ferries a reporté trois autres voyages programmés pour d'autres dates.

Voici ce qu'il en est :

- Programmation d'une traversée supplémentaire Alger – Marseille lundi 22 juillet à 11 h.

- Report de la traversée Marseille – Oran prévue initialement samedi 20 juillet à 17 h au mardi 23 juillet à 11 h.

- Report de la traversée Oran – Set prévue initialement lundi 22 juillet à 11 h au mercredi 24 juillet à 16 h.

- Report de la traversée Set – Oran prévue initialement mardi 23 juillet à 17 h au jeudi 25 juillet à 20 h.

Enfin, la compagnie maritime nationale « s'excuse de ces changements imprévus et souhaite à tous un bon voyage à bord de ses navires ».

DES AFRICAINS SOLLICITENT L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE

Sonelgaz affiche ses ambitions au Sahel

Le marché de l'électricité africain s'ouvre à l'Algérie. Sonelgaz projette d'investir dans les pays du sahel pour réaliser d'importants projets en électricité. Le montant de ces investissements est de 400 milliards de dinars avec une coopération qui est inscrite à long terme.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les préparatifs vont bon train pour la Sonelgaz qui a été sollicitée récemment pour investir dans les marchés de la Cedeao qui comptent 14 pays. Dans un communiqué, le groupe public indique que « la Sonelgaz est prête à s'engager dans des coopérations et des partenariats avec des pays africains avec un transfert de l'expertise dans différentes spécialités outre l'exportation de l'électricité ». Après la Tunisie et la Libye, Sonelgaz envisage d'élargir son partenariat en Afrique de l'Ouest après avoir été sollicitée par l'autorité régionale de régulation



de l'électricité en Afrique. Le groupe détient ainsi un atout dans sa stratégie de conquête. C'est un excédent de la production électrique de 10.000 KWH avec, entre autres, 10 GW en énergie solaire. Ainsi, le marché africain dans cette région compte près de 700 millions de personnes qui ne sont pas raccordées au réseau électrique. Ces pays qui souffrent de ce grave déficit ont attendu en vain des groupes internationaux pour investir. L'Algérie a par contre réalisé des performances dans

ce secteur avec un raccordement sur le marché national à raison de 99%. D'autre part, la Sonelgaz dispose de filiales pour les équipements de réseaux et infrastructures électriques aux normes internationales. Le groupe réalise également des partenariats avec des pays d'Europe du Sud avec un investissement qui sera porté sur le mix-énergétique. En ce qui concerne le marché africain, l'accord scellé entre le groupe public et les pays de la Cedeao envisage un transport par canalisations de l'électricité et met en avant la riche expérience du savoir-faire algérien qui est une première référence sur le continent noir. Il s'agit de créer des mini-réseaux de petite taille pour l'approvisionnement en électricité en s'adaptant à l'écosystème de ces pays. Le groupe public souligne que « l'expérience inclut également l'engineering, la formation et la réalisation de systèmes d'informations ». Mieux, l'Algérie négocie avec ces partenaires les avantages comparatifs en tenant compte des coûts et prix de revient de l'électricité. De par le monde, ces coûts sont onéreux en raison des lourds investissements consentis par les grands opérateurs.

F. A.

BACCALAURÉAT 2024

J- 3 avant l'annonce des résultats

PAR : IDIR AMMOUR

Les résultats seront annoncés au plus tard le 20 juillet prochain, comme révélé par le ministre de l'Education nationale. En attendant, les 862.733 candidats aux épreuves du baccalauréat et leurs parents prennent leur mal en patience ! Entre stress et angoisse, ils attendent fiévreusement que tombent les résultats de l'examen du baccalauréat sur le site internet de l'Office national des examens et concours (Onec) ou que les listes des lauréats soient affichées dans les lycées. En effet, de plus en plus que le jour "J" approche, la tension monte encore et encore et ce, en dépit même des assurances du ministre de tutelle quant à l'équité de l'examen ! En effet, de nombreux parents de candidats approchés nous ont confié que l'attente des résultats de cet examen, dont dépend l'avenir scolaire et professionnel de leurs enfants, est une étape très délicate avec une certaine appréhension accompagnée de beaucoup d'espoirs et de prières. Ils estiment que c'est une preuve pour les parents qui ont accompli leur devoir envers leur progéniture. "Il est donc naturel que la pression soit le facteur dominant de cette épreuve", ont-ils observé. Un avis partagé par plusieurs parents qui considèrent que le baccalauréat est le couronnement des trois cycles éducatifs, et que la réussite de leurs enfants est une contribution au succès de toute une génération. Entre temps, le ministère de tutelle est à pied d'œuvre, en accordant une importance à tous les aspects qui garantiront une rentrée universitaire réussie. En premier lieu, accueillir ceux et celles qui auront le privilège de décrocher ce sésame qui ouvre grandes les portes de l'université. L'université de la

nouvelle Algérie qui semble s'aligner sur le monde nouveau qui se métamorphose de jour en jour. En effet, des nouveautés sont attendues en matière de filières et de spécialités pour se mettre au diapason du monde qui avance. On annonce, en effet, l'ouverture de l'Ecole nationale de la cybercriminalité pour la première fois. On note la filière de technologies des fabrications automobiles à Alger, des licences en mathématiques et informatiques appliquées en sciences économiques, informatiques appliquées en sciences sociales et humaines, et aussi informatiques appliquées en relations internationales. Il est aussi prévu d'introduire l'économie quantitative comme nouvelle filière et un nouveau cursus en textile à Relizane. Pour les nouveaux bacheliers en arts, première promotion 2024, un institut des arts ouvrira ses portes à Oran. Cette année, 15 doubles cursus de licence sont attendus. C'est-à-dire avec un seul diplôme du bac, l'étudiant peut s'inscrire en deux filières distinctes, a annoncé le ministre. Pour les sciences médicales, la wilaya de Khenchela, par exemple, se dotera cette année de sa faculté en médecine de même pour d'autres wilayas qui auront aussi des annexes de pharmacies ou de médecine, l'objectif étant d'avoir ces spécialités dans l'ensemble des wilayas. Un simulateur médical et une table d'anatomie seront aussi à la disposition des étudiants de première année médecine. Quant aux préinscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers, elles auront lieu entre les 23 et 27 juillet, soit trois jours après l'annonce des résultats, selon le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Beddari. Concernant les résultats des ori-

entations des préinscriptions, ils sont attendus à partir du 6 août, selon le ministre, et les inscriptions définitives sont programmées à partir du 10 août. C'est à cette date aussi que les futurs étudiants doivent payer leurs droits d'inscription, en ligne via la carte Dahabia. Les étudiants trouveront tous les détails du calendrier des étapes, fixé par le ministère en ligne sur www.mesrs.dz. Rappelons aussi qu'en attendant cette étape de préinscription, des portes ouvertes virtuelles sur les universités sont programmées depuis mardi dernier et se poursuivront jusqu'au 23 du mois en cours.

I. A.

EDUCATION NATIONALE

Dépôt des demandes de mutation à partir du 21 juillet

Le ministère de l'Education nationale a communiqué, ce mardi, sur les modalités de dépôt des demandes de mutations, d'une wilaya à une autre, des enseignants et des directeurs des établissements scolaires des trois paliers (primaire, moyen, secondaire).

Les personnes concernées doivent formaliser leurs demandes en ligne (plateforme <http://oustad.education.gov.dz> pour les enseignants ou la plateforme du ministère de tutelle pour les chefs d'établissements) du dimanche 21 juillet à 15h jusqu'au mardi 20 août à minuit.

R. N.

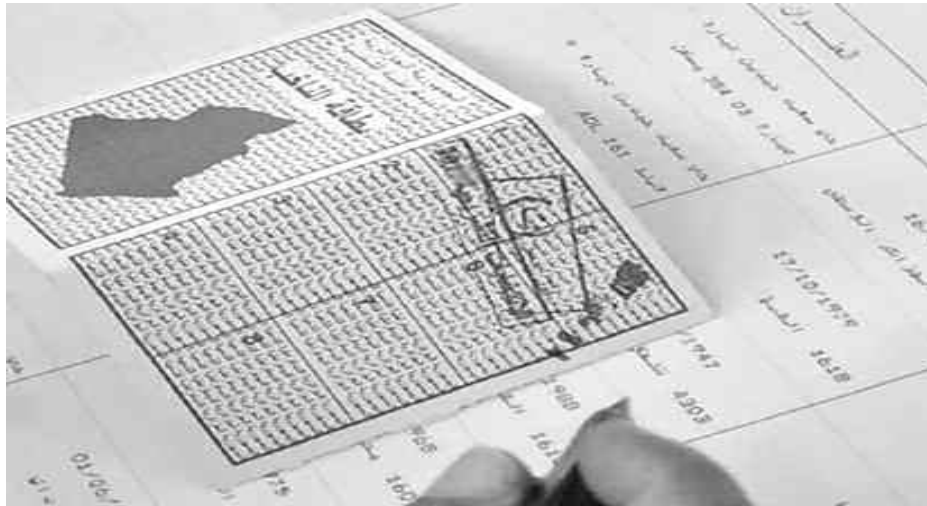
COLLECTE DES SIGNATURES POUR LA PRÉSIDENTIELLE

La dernière ligne droite pour les candidats

Les candidats à la candidature pour les élections présidentielles anticipées du 7 septembre prochain sont en train de mettre les bouchées doubles pour boucler l'opération de collecte des signatures des citoyens mais aussi des élus dans toutes les assemblées élues.

PAR KAMAL HAMED

En effet, il ne reste plus que deux jours avant la clôture de l'opération de collecte des signatures et l'authentification des formulaires de souscription. L'opération s'achèvera, comme annoncée d'ailleurs par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), demain jeudi à minuit. Autant dire que c'est une véritable course contre la montre qui est engagée par les candidats pour pouvoir souscrire à cette obligation juridique énoncée par la loi électorale. Dans ce cadre, les partisans du candidat Abdelmadjid Tebboune ont jeté toutes leurs forces dans la bataille. Le candidat est, pour rappel, le dernier à avoir annoncé sa candidature à cette élection présidentielle anticipée. C'était, en effet, jeudi dernier lors d'une rencontre avec la presse nationale que le président a annoncé sa candidature en indiquant qu'il ne fait que répondre aux multiples sollicitations émanant des partis politiques et des organisations et associations. Aussitôt l'annonce faite, les partis soutenant cette candidature se sont vite lancés dans cette épreuve de collecte des signatures en battant ainsi le rappel de toutes leurs troupes. Les partis de la coalition de la majorité pour l'Algérie, que sont le FLN, le RND et le front El Moustakbal, qui constituent la princi-



pale force de soutien au candidat Tebboune, sont sur le terrain pour réussir cette opération. Ainsi le chef de file du FLN, Abdelkrim Benmbarek, a posté une photo qui le montre en train de signer un formulaire de souscription des signatures individuelles en sa qualité d'élus à l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger avant d'aller déposer le formulaire auprès de l'antenne de l'Anie à Shaoula. Le secrétaire général du FLN était accompagné par de nombreux cadres et militants. La même opération a été effectuée au sein du groupe parlementaire du FLN à l'APN où les députés du parti ont souscrit à cette obligation avant d'aller déposer les formulaires auprès de l'Anie. Le Front El Moustakbal n'est pas en reste puisqu'il a décidé de clôturer l'opération aujourd'hui mercredi. Il en est de même pour le RND où la direction politique fait le forcing dans cette dernière ligne droite. Un autre parti partisan du candidat Tebboune, le mouvement El Bina en l'occurrence, a, lui aussi, médiatisé la signature du formulaire de souscription de son président Abdelkader Bengrina comme pour galvaniser les troupes. De son côté le candidat du MSP Abdelali Hassani Cherif a, lui aussi, appelé, dans un post sur son compte Facebook, à la

mobilisation de ses troupes pour réunir un maximum de signatures des citoyens. Ce candidat a, selon certaines informations, déjà réussi à réunir les signatures d'un grand nombre d'élus dans les assemblées. La loi électorale stipule que le candidat doit réunir au moins 600 signatures d'élus dans les assemblées ou la collecte de 50.000 signatures de citoyens en vue de valider la candidature. Belkacem Sahli, le dirigeant de l'ANR, mutiplie, lui aussi, les sorties sur le terrain et à ce titre, il a été aperçu dans les wilayas de Tiaret et Tissemsilt. Ce candidat qui s'est présenté au nom d'un groupe de partis politiques espère pouvoir réunir les 600 signatures d'élus dans au moins 29 wilayas comme exigée par la loi. Le FFS se fait plutôt discret. Son candidat semble avoir réussi à collecter les signatures de plus de 600 élus, mais cela ne l'empêche pas de poursuivre l'opération en direction des citoyens. D'autres candidats à la candidature sont dans le même registre en se distinguant par leur discrétion. Il en est ainsi de Zoubida Assoul ou de Saïda Neghza. Cette dernière a, pourtant, annoncé qu'elle déposera son dossier ce jeudi laissant ainsi croire qu'elle a réussi l'opération de collecte des signatures. **K. H.**

CANDIDATURE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR UN DEUXIÈME MANDAT

Le soutien indéfectible des notables et chefs de tribu de l'Ahaggar

PAR CHAHINE ASTOUATI

Des notables et chefs de tribus de la région de l'Ahaggar ont exprimé, lundi après-midi à Tamanrasset, leur soutien à la candidature du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour un 2e mandat présidentiel. Dans le communiqué final de leur réunion périodique avec l'Amenokal Ahmed Idabir, à la maison de jeunes Houari-Boumediène dans la ville de Tamanrasset, les notables et chefs de tribus de la région de l'Ahaggar ont souligné que "leur soutien au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ne date pas d'aujourd'hui, mais remonte à son plébiscite lors de la présidentielle de 2019". L'Amenokal a appelé, dans ce sens, "à une participation massive à la

prochaine présidentielle". A cette occasion, il a affirmé l'attachement de la population de la région à ses engagements historiques, soulignant que "l'organisation de cette rencontre périodique, coïncidant avec le mois du recouvrement de la souveraineté nationale, est un message fort adressé à tous les ennemis de l'unité nationale", visant à engager une communication et concertation autour des différentes questions locales, nationales et régionales. Il a appelé à faire preuve de nationalisme, "à faire valoir le dialogue, à bannir la discorde et la division et à favoriser la coordination avec les institutions de l'Etat". Après avoir appelé les notables et chefs de tribus à valoriser les efforts de l'Etat pour le développement de ces régions du Grand Sud, M. Idabir a fait savoir que la région

frontalière d'In Guezzam, par exemple, a été promue en wilaya, ajoutant que la région de Tin Zouatine, qui n'était qu'un campement, est aujourd'hui une daïra. Les participants ont saisi cette occasion pour soulever certaines préoccupations, notamment le soutien de l'approvisionnement de la région en carburant et en bouteilles de gaz butane, le forage de puits pour l'élevage et l'irrigation à travers les régions désertiques éloignées, ainsi que la fourniture de services téléphoniques le long des routes pour le désenclavement de la région. L'Amenokal Ahmed Idabir s'est engagé à transmettre les préoccupations des habitants aux autorités publiques, appelant également à intensifier les réunions régulières avec les notables et chefs de tribus de la région de l'Ahaggar. **C. A.**

DANS UN ENTRETIEN
À LA REVUE ECHORTA

Goudjil évoque l'Algérie nouvelle

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a accordé un entretien à la revue Echorta à l'occasion de la célébration du 62e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, et de la fête nationale de la Police algérienne, dans lequel il a retracé le parcours historique de l'Algérie indépendante jusqu'à l'édification de l'Algérie nouvelle, a indiqué lundi un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Dans cet entretien, M. Goudjil est revenu sur "la symbolique de la glorieuse Révolution de Novembre, le secret de son succès et son rôle dans la mise en échec de l'entreprise coloniale française en Afrique et dans la promotion de la doctrine onusienne relative à la décolonisation".

Le président du Conseil de la nation a également évoqué le "rôle de la femme algérienne dans la Guerre de libération nationale", "le retentissement de la glorieuse Révolution de Novembre aux niveaux régional et international" et "les épreuves douloureuses et les défis de taille auxquels le peuple algérien a été confronté et qu'il a su relever pour construire les institutions de l'Etat national indépendant".

Goudjil a, en outre, retracé, dans son entretien, "le parcours historique de l'Algérie indépendante, couronné de réalisations et d'acquis, jusqu'à la phase d'édification de l'Algérie nouvelle, dont les fondements sont posés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune". Il a, dans ce cadre, mis en avant les atouts de l'Algérie nouvelle et l'incarnation de "la véritable transformation qu'elle a opérée sur les plans constitutionnel, politique, économique et social", fruit des "réformes plébiscitées par le peuple, comme en témoigne, a-t-il dit, l'accueil populaire réservé au président de la République lors de ses déplacements à travers le pays, de Khenchela dans les Aurès à Tizi-Ouzou dans le Djurdjura". Le président du Conseil de la nation a, par ailleurs, appelé à "préserver les acquis précieux de l'Algérie nouvelle à travers la consolidation de la pratique démocratique et la participation au processus d'édification". L'entretien sera publié dans le numéro 159 de la revue Echorta, qui sera une édition spéciale à l'occasion de la fête nationale de la Police.

R. N.

EN CIBLANT EN PRIORITÉ LE MARCHÉ AFRICAIN

Saidal vise à réaliser 10% de son chiffre d'affaires à l'exportation

Kouidri a fait savoir que Saidal a développé une nouvelle politique et stratégie favorisant l'exportation des médicaments et des matières premières destinés aux marchés extérieurs.

Le Groupe exporte actuellement ses produits vers la Libye et a entamé l'enregistrement de ses médicaments dans plus de 10 pays africains. Il s'agit, notamment, du Sénégal, de la Guinée, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et de l'Afrique du Sud, a-t-il révélé. Saidal vise à satisfaire les besoins du marché africain connaissant une demande croissante en médicaments et à conquérir de nouveaux marchés à l'international notamment en Europe, en Asie et en Amérique. « L'objectif de Saidal est de s'imposer comme un acteur majeur du marché pharmaceutique africain. La politique d'exportation élaborée vise aussi à consolider les efforts de l'Etat visant à diversifier son économie et à réduire sa dépendance vis-à-vis des exportations de pétrole », dira Kouidri.



En matière de production, il a fait savoir que la production moyenne annuelle du Groupe est de 220 millions d'unités de vente par an. En 2023, la production réalisée avait enregistré une hausse de 14,11% par rapport à l'exercice 2022. Outre les huit unités de production en activité actuellement, Saidal a lancé la construction de neuf nouvelles usines spécialisées conçues selon les normes internationales visant, notamment, à produire des

matières premières dans l'objectif d'augmenter le taux d'intégration (cristaux d'insuline, antibiotiques, cardiologie, diabétologie, oncologie, bio-similaires, anti-inflammatoires, botox). Il est également question du développement de la gamme du groupe Saidal en ajoutant plus de 120 nouveaux produits à la nomenclature actuelle. L'entreprise ambitionne aussi de développer la production de plusieurs vaccins actuellement importés.

EN PARTENARIAT AVEC SONELGAZ

Des entreprises mexicaines veulent investir en Algérie

Le président-directeur général (P-dg) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, ce lundi à Alger, l'ambassadeur du Mexique en Algérie, José Ignacio Madrazo Bolivar, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer les partenariats étrangers de Sonelgaz. Selon un communiqué de Sonelgaz, les deux parties ont évoqué la profondeur des relations historiques entre les deux pays, qui remontent à plus de soixante ans. La rencontre a permis de passer en revue les voies et moyens de renforcer le partenariat

entre le groupe public Sonelgaz et les opérateurs économiques mexicains. Dans son intervention, Mourad Adjal a salué le partenariat avec les investisseurs mexicains, mettant en avant le climat économique et d'investissement existant en Algérie, qu'il qualifie d'une importante opportunité pour les opérateurs économiques mexicains. De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis du Mexique a exprimé l'intérêt des entreprises mexicaines à investir en Algérie et à coopérer avec le Groupe Sonelgaz,

soulignant son souci de relancer ce partenariat dans le respect du principe gagnant-gagnant. En marge de cette rencontre, le diplomate mexicain a visité la galerie numérique de Sonelgaz, qui comprend une série de maquettes, de vidéos, de documents et d'équipements qui retracent l'histoire de ce Groupe depuis sa création et mettent en lumière son progrès et ses filiales. Sur les lieux, José Ignacio Madrazo Bolivar a exprimé son admiration pour cet espace public de communication et de formation.

ALGER

Mise en service de plusieurs infrastructures énergétiques

Le groupe Sonelgaz a annoncé, lundi dans un communiqué, la mise en service de plusieurs projets énergétiques "importants" en réponse à la demande croissante en électricité, notamment durant l'été. "Dans le cadre de la mise en œuvre d'une série d'engagements pris par Sonelgaz concernant le renforcement du réseau de transport de l'électricité, notamment ceux inscrits au titre du programme de préparation de l'été 2024, et en réponse à la forte demande sur l'énergie enregistrée au niveau de la capitale, le groupe Sonelgaz a procédé, via sa filiale Transport de l'électricité et Opérateur du système (S-TOS), à la mise en service de plusieurs projets énergétiques." Le plan d'action relatif au renforcement du réseau de transport de l'électricité au

niveau de la capitale a concerné plusieurs projets, comme les centres de transformation électrique et les lignes électriques à haute tension, a indiqué la même source, soulignant que 11 infrastructures énergétiques ont été mises en service et les travaux de réalisation des autres centrales avancent à un rythme "accéléré". Dans ce contexte, un transformateur électrique d'une capacité de 300 Mvar a été mis en service au niveau du centre de transformation électrique 400/220 kilovolts de Larbaâ, en sus du lancement de deux lignes électriques de 8 km de longueur et d'une capacité de 60 kilovolts au centre de transfert de Larbaâ 220/60 kilovolts, et au niveau du centre de transformation électrique de Larbaâ 220/60 kilovolts et ceux des Eucalyptus 1 et 2. A Bab El-

Oued, deux transformateurs électriques d'une puissance de 40 Mvar chacun ont été installés au centre de transformation électrique 10/60 kilovolts, avec une interruption au niveau du centre de transformation électrique de Bab El-Oued pour la ligne électrique souterraine de 60 kilovolts, El Aurassi-Ben Aknoun (longueur de la ligne 3,5 km). Deux lignes électriques souterraines de 60 kilovolts ont été également installées à El-Harrach 2 - Baraki Nord 1 et 2 (longueur de la ligne 9 km), outre la mise en service par Sonelgaz de deux transformateurs électriques d'une puissance de 40 Mvar chacun au centre de transformation de Baraki Nord 10/60 kilovolts, ainsi que deux autres transformateurs de la même puissance au centre de transformation élec-

trique de 30/60 kilovolts aux Eucalyptus. Sonelgaz a également procédé au raccordement des centres de transformation d'Aïn Benian et de Dély Brahim à une ligne électrique souterraine de 220 kilovolts d'une longueur de 8,5 km, outre la mise en service d'une ligne électrique mixte aérienne/souterraine d'une puissance de 60 kilovolts, reliant le centre de transformation électrique de Zéralda à la centrale électrique à turbine à gaz de Zéralda, sur une longueur de 3,13 km. Cette initiative vise à renforcer et à améliorer le réseau électrique afin de garantir une qualité de service en termes d'approvisionnement et de continuité, en particulier aux Eucalyptus, Baraki et Bab El-Oued, selon le communiqué.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE La date prolongée jusqu'au 27 juillet

Le Recensement général de l'agriculture est prolongé jusqu'au 27 juillet, a annoncé ce lundi le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Mohamed Tifouri, directeur des systèmes d'information, des statistiques et de la prospective au ministère, a déclaré à l'APS que la commission nationale chargée de la préparation et de la réalisation du Recensement a « examiné les demandes de prolongement formulées par certaines wilayas et a décidé d'étendre l'opération de dix jours supplémentaires ».

1.118.000 exploitations agricoles recensées

Mohamed Tifouri a également signalé que le ministère a constaté, lors de l'évaluation intermédiaire du recensement, que la période de collecte a été marquée par certaines conditions, telles que des tempêtes de sable touchant plusieurs régions, en plus de l'Aïd al-Adha et des examens de fin d'année, ce qui a entraîné des variations dans l'avancement du recensement d'une wilaya à l'autre. De plus, il a fait savoir que cette prolongation permettra d'atteindre toutes les exploitations agricoles restantes. Concernant le taux d'avancement du recensement à l'échelle nationale, M. Tifouri a indiqué qu'il atteignait 93% jusqu'à dimanche dernier, avec une prévision de 95%, lundi, ce qui est considéré comme un « très bon » taux. Il a précisé que ce pourcentage représente plus de 1.118.000 exploitations agricoles recensées, avec un objectif de 1,2 million. Il a révélé que 38 wilayas ont atteint un taux de couverture supérieur à 90%, dont 17 ont enregistré un taux de 100% des exploitations, tandis que la plupart des autres wilayas ont un taux compris entre 80 et 90%.

Maladie du foie gras ou la stéatose hépatique non alcoolique (NAFLD)

La stéatose hépatique non alcoolique (NAFLD) est une maladie du foie qui affecte les personnes qui boivent peu ou pas d'alcool. Comme son nom l'indique, les principales caractéristiques du NAFLD sont trop de graisses stockées dans les cellules du foie. La NAFLD est la maladie du foie la plus courante au Canada, touchant environ 20% des Canadiens.

NAFLD à une tendance à se développer chez les personnes en surpoids ou obèses, en particulier si elles ont beaucoup de graisse au milieu de leur corps (taille). Il peut également se développer chez une personne dont le poids corporel est sain, mais qui mange généralement beaucoup d'aliments sucrés et gras et qui a un supplément de graisse autour de la taille. La NAFLD s'est avérée être fortement associée au syndrome métabolique – un trouble de la santé caractérisé par un groupe de facteurs de risque (tour de taille important, hypertension artérielle, taux élevé de sucre dans le sang, taux de cholestérol élevé et quantités anormales de lipides dans le sang) qui augmentent considérablement le risque de nombreuses maladies chroniques.

Causes

L'obésité est la cause la plus courante de la stéatose hépatique au Canada. En 2018, près de 30% des Canadiens de 18 ans et plus (environ 7,5 millions d'adultes) ont déclaré avoir une taille et un poids



les classant en surpoids ou obèses. À part l'obésité, les causes nutritionnelles de la stéatose hépatique sont : l'utilisation à long terme d'une alimentation totale parentérale (une technique d'alimentation qui consiste à introduire des éléments nutritifs directement dans la circulation sanguine); la chirurgie de pontage intestinale pour traiter l'obésité; une perte rapide de poids Certains maladies sont souvent liées à la stéatose hépatique et peuvent y contribuer : la diabète; hyperlipidémie (taux de lipides élevés dans le sang); résistance à l'insuline et l'hypertension artérielle.

D'autres causes incluent : facteurs génétiques, médicaments et produit chimiques Comment définit-on « surpoids » et « obésité »? A body mass index chart showing

the risk for fatty liverPlusieurs personnes estiment avoir besoin de perdre du poids mais très peu se considèrent obèses. Une mesure largement utilisée pour définir le « surpoids » et « l'obésité » est l'Indice de masse corporelle (IMC). Un IMC est un calcul basé sur votre taille et votre poids qui donne un chiffre reflétant un poids sain ou malsain. L'IMC est approuvée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Agence de la santé publique du Canada⁶. Vous pouvez utiliser la formule mathématique suivante pour calculer votre IMC : Vous pouvez utiliser la formule mathématique suivante pour calculer votre IMC : IMC : Poids en kilogrammes (taille en mètres)² Exemple: pour quelqu'un qui mesure 1,70 m et pèse 80 kg: $IMC = 80 \div (1,70 \times 1,70) = 27$, Un excès de graisse abdominale est associé à la stéatose hépatique et à

d'autres risques pour la santé comme le diabète. La mesure du tour de taille, qui diffère selon le sexe, est utilisée pour identifier les risques pour la santé associés à un excès de graisse abdominale: pour les hommes, les risques pour la santé augmentent si le tour de taille excède 102 cm (40 po). Pour les femmes, les risques pour la santé augmentent si le tour de taille excède 88 cm (35 po). Il est important de mesurer votre tour de taille de manière cohérente. La meilleure façon de procéder est: Enveloppez un ruban à mesurer 2 cm plus haut que votre nombril. Le ruban doit être bien ajusté mais ne doit pas appuyer sur votre peau nue Détendez-vous, expirez et lisez la mesure.

Comment la graisse entre-t-elle dans le foie?

La graisse provenant du régime d'une personne sont habituellement métabolisés par le foie et

d'autres tissus. Si la quantité de graisse excède les besoins du corps, la graisse est stockée dans les tissus adipeux. D'autres raisons pour expliquer l'accumulation de graisses dans le foie seraient le transfert des graisses d'autres parties du corps ou l'incapacité du foie de les changer en une forme qui puisse être éliminée.

Symptômes

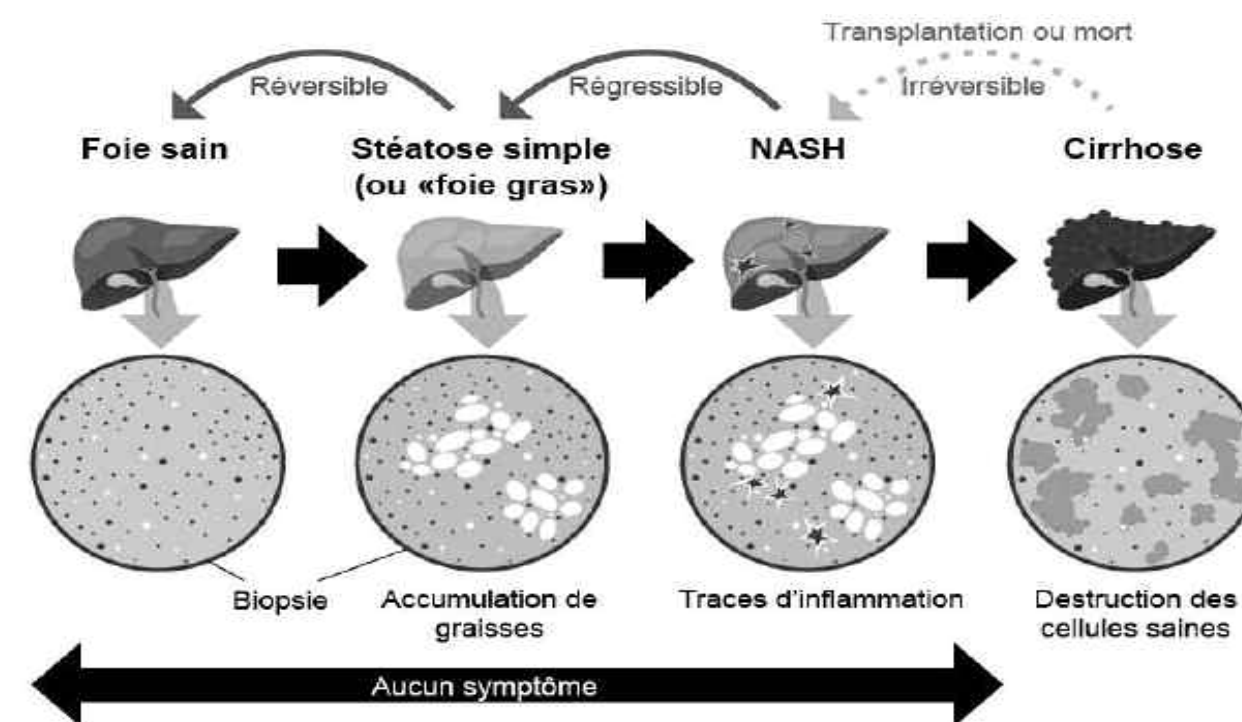
En général, les personnes atteintes d'une stéatose hépatique ne présentent pas de symptômes. Cependant, certaines personnes font état d'inconfort dans l'abdomen au niveau du foie, de la fatigue, une sensation générale de malaise et un vague inconfort.

Diagnostic

La stéatose hépatique est généralement suspectée chez les personnes en surpoids et obèses (en particulier celles qui ont une grande taille de circonférence), qui présentent des signes de dyslipidémie (taux élevé de cholestérol et de lipides dans le sang), une résistance à l'insuline et / ou des tests du foie anormaux. Une échographie du foie peut suggérer la présence d'une stéatose hépatique. D'autres méthodes de diagnostic peuvent être utilisées, telles que la tomographie assistée par ordinateur (CT), la spectroscopie par résonance magnétique (MRS) et la résonance magnétique (MRI). Dans certains cas, votre médecin peut recommander une biopsie du foie, une procédure par laquelle le médecin insère une aiguille dans le foie pour en extraire un échantillon de tissu qui sera examiné au microscope.

Qu'est-ce que la NASH ?

La stéatohépatite non alcoolique, également connue sous le nom de



NASH, représente la forme la plus grave du spectre de la stéatose hépatique non alcoolique. La stéatohépatite signifie stéatose hépatique avec inflammation, en d'autres mots, des dommages similaires à la maladie du foie associée à l'alcool, mais dans ce cas, elle se produit chez les gens qui ne boivent pas ou peu d'alcool. Environ 20 % des adultes atteints de la NASH peuvent développer une cirrhose et jusqu'à 11 % des patients peuvent décéder à cause de problèmes du foie. De nombreux individus développent une défaillance du foie chronique et requièrent une transplantation du foie.

Différence entre la NASH et NAFLD

Alors que la stéatose hépatique non alcoolique simple est une condition plutôt légère, la NASH est souvent associée à des lésions hépatiques continues et peut entraîner une cir-

Symptômes

En général, les personnes atteintes de NAFLD et la NASH ne présentent aucun symptôme. Cependant, certaines personnes font état d'inconfort dans l'abdomen au niveau du foie, de la fatigue, une sensation générale de malaise et une vague inconfort.

Que pourrait-il arriver aux personnes atteintes de la NASH?

Présentement, les perspectives à long terme des personnes qui souffrent de SHNA ne sont pas bien comprises. Dans la plupart des cas, la NASH semble être une maladie à progression lente. Cependant, il y a une petite proportion de patients NASH dont la cirrhose deviendra plus sévère, possiblement mener à un cancer du foie ou à une insuffisance hépatique. En cas d'insuffisance hépatique chronique, une

transplantation peut être nécessaire.

Traitement de NAFLD et la NASH

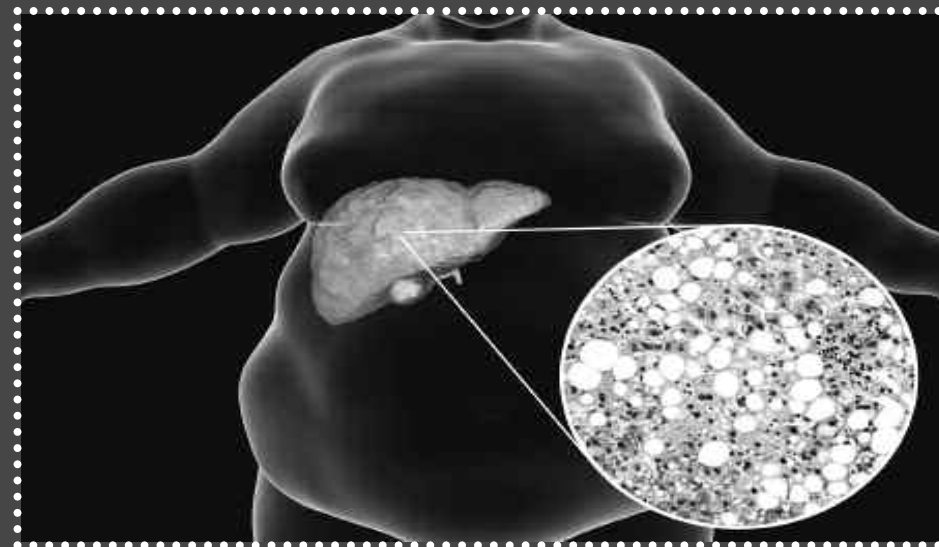
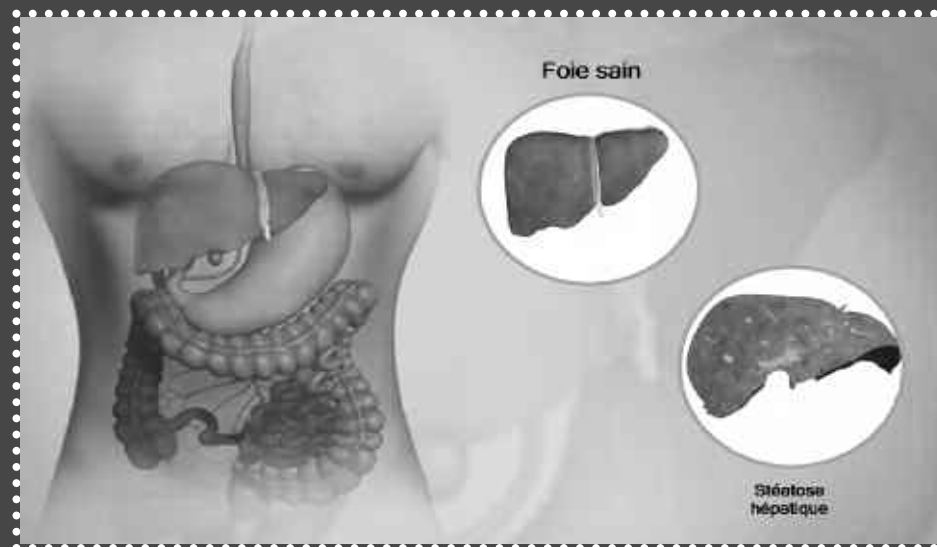
Une fois qu'il y a une accumulation de graisse simple, le foie devient vulnérable à d'autres blessures, ce qui peut entraîner une inflammation du foie et des cicatrices. Le traitement de la stéatose hépatique est lié à la cause. Présentement, il n'est pas possible de prédire quels patients développeront la NASH. Le traitement optimal pour NAFLD et la NASH n'a pas encore été établi. Il est conseillé aux personnes de traiter leurs facteurs de risque, c'est-à-dire d'améliorer leur contrôle / surveillance de leur taux de sucre dans le sang (glycémie) s'ils sont diabétiques et d'obtenir une perte de poids progressive et durable. Il est généralement recommandé aux personnes diagnostiquées avec la NASH d'éviter de boire de l'al-

cool. La modification du mode de vie et un excellent contrôle des autres maladies possibles sont importants pour tous les patients atteints de NAFLD et de NASH. Présentement, il n'y a pas de médicaments éprouvés qui puissent traiter efficacement la NAFLD et la NASH. Puisqu'il s'agit maintenant d'un tel état de santé commun, la NASH a suscité beaucoup d'intérêt dans la communauté scientifique. Il existe de nombreux essais cliniques examinant divers traitements de la NASH et plusieurs thérapies médicamenteuses prometteuses qui devraient ouvrir la voie à de nouvelles options de traitement plus efficaces.

Les enfants peuvent-ils développer une stéatose hépatique?

La stéatose hépatique devient maintenant évidente chez les enfants, en grande partie en raison d'une augmentation alarmante de l'obésité infantile. Actuellement : Il est estimé qu'un enfant canadien sur 10 souffre de surpoids, un chiffre qui a presque triplé au cours de la dernière décennie. Au Canada, la stéatose hépatique touche un enfant sur cinq avec du surpoids ou obèse. La stéatose hépatique touche près de 3 % des enfants et 22 à 53 % des enfants obèses. La stéatose hépatique peut être observée chez des enfants aussi jeunes que deux ans. La stéatose hépatique non alcoolique peut aussi toucher des enfants avec des poids santé mais qui ont des tours de taille plus larges que d'autres enfants de la même taille et hauteur. La stéatose hépatique non alcoolique est plus courante chez les garçons que les filles et a tendance à se manifester chez les enfants d'ascendance caucasienne ou d'Asie du Sud.

●●●





La stéatose hépatique non alcoolique est également plus courante chez les enfants ayant des membres de la famille avec une stéatose hépatique ou du diabète de type 2.

La cause de la stéatose hépatique non alcoolique est présumée être liée à des facteurs tels qu'un régime alimentaire à haute teneur en graisses et sucres simples ainsi que des modes de vie inactifs, particulièrement chez les enfants ou adolescents qui ont du surpoids ou sont obèses.

Pendant l'enfance, une stéatose hépatique peut être provoquée par divers troubles y compris ceux liés aux problèmes de métabolisation du cuivre (p. ex. la maladie de Wilson), l'hépatite virale ou un éventail de maladies auto-immunes. Il est très important que votre médecin s'assure d'abord que votre enfant ne souffre pas d'une de ces maladies.

Par conséquent, la stéatose hépatique non alcoolique ne peut être diagnostiquée chez l'enfant qu'une fois que toutes les autres causes potentielles de stéatose hépatique ont été éliminées. Si votre médecin ou prestataire de soins de santé pense que votre enfant pourrait présenter un risque de stéatose hépatique non alcoolique, il peut ordonner des analyses sanguines et une échographie de l'abdomen afin de déterminer si votre enfant est atteint d'une stéatose hépatique non alcoolique ou non. Consultez votre médecin sur les types de tests que votre enfant doit prendre pour déterminer si celui-ci a bien une stéatose hépatique non alcoolique.

Mesurer le tour de taille et la hauteur de votre enfant peut vous aider à déterminer si votre enfant accumule de la graisse au milieu du corps. Il est important de mesurer le tour de taille de votre enfant de manière uniforme chaque fois que vous prenez des mesures.



Le nombre exact que vous obtiendrez pour la taille de l'enfant n'est pas ce qu'il y a de plus important puisque chaque enfant grandit à une vitesse différente, produisant des variations entre enfants. En règle générale, il faut mesurer le rapport entre le tour de taille de votre enfant et sa hauteur (en cm). Un rapport plus élevé que 0,5 peut indiquer la présence de dépôts de graisse supplémentaires autour de la taille de votre enfant. Toutefois, cela ne veut pas dire que votre enfant a une stéatose hépatique non alcoolique.

Le meilleur outil pour déterminer si le poids corporel de votre enfant se situe dans la marge des poids santé,

est de tracer le poids et l'Indice de masse corporelle (IMC) de votre enfant sur des courbes de croissance.

Le maintien d'un poids santé chez les enfants

Un poids santé est quand le poids de votre enfant ou son IMC se situe entre le 3e centile et le 95e centile. Si l'IMC de votre enfant est au-dessus du 95e centile, alors votre enfant est obèse. Si l'IMC de votre enfant est entre le 85e centile et le 95e centile, alors votre enfant peut avoir du surpoids.

Il est important de suivre la « tendance » de votre enfant sur la courbe de croissance et non pas seulement

un moment précis. N'oubliez pas que votre enfant est en plein croissance, alors il est normal que son IMC change avec le temps.

L'IMC (lien vers l'IMC ci-dessus) est calculé exactement comme les adultes. Le poids de votre enfant (en kg) divisé par la taille de votre enfant (en mètres) au carré.

Prévention et gestion de la stéatose hépatique

En adoptant un mode de vie sain, vous pouvez prévenir l'obésité – la cause principale de la stéatose hépatique. Il est important de se rappeler qu'une alimentation saine et l'exercice sont des éléments importants de tout régime amaigrissant.

L'incorporation de ces conseils simples au quotidien sur la nutrition, l'activité quotidienne, l'exercice et le sommeil peut aider à réduire votre risque de NAFLD et de la NASH et augmenter vos chances de vous sentir plus énergique et moins stressé.

Nutrition

Un changement de régime alimentaire joue un rôle important dans la façon dont NAFLD peuvent être traités et certainement comment les prévenir. Consommer trop de sucre et de graisses dans votre alimentation peut avoir un effet similaire à trop d'alcool – une accumulation de graisses dans le foie. Bien qu'il n'existe pas de « régime alimentaire sain pour le foie », ces directives générales sur ce que vous devez manger et sur la quantité d'aliment peuvent vous aider à garantir le meilleur fonctionnement de votre foie!

Sucre ajouté

La ligne directrice de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande aux adultes et aux enfants de réduire leur apport quotidien en sucres ajoutés à moins de 10% de leur apport énergétique total. C'est moins de 50 grammes de sucres ajoutés par jour!.

BECHAR

Découverte d'un poisson menacé d'extinction dans une zone de l'Erg Occidental

Le poisson apricaphanius saourensis, une espèce endémique à l'Oued Saoura, sud-ouest du pays, a été découvert dans un cours d'eau situé dans une zone de l'Erg Occidental, a-t-on appris dimanche auprès du chercheur et producteur de films et documentaires sur la biodiversité saharienne Redouane Tahri.

Cette espèce est inscrite depuis 2021 sur la liste rouge des espèces aquatiques menacées d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), selon M. Tahri. "Après plus de dix années de recherches, j'ai découvert, filmé et photographié le poisson apricaphanius saourensis, une espèce de poisson-chien d'eau douce appartenant à la famille des aphanidiidae et endémique à l'Oued Saoura, l'un des plus importants cours d'eau de la région du sud-ouest du pays, qui est issu de la rencontre des oueds Guir et l'Oued Zousfana dans la région d'Igli, située à 78 km au nord du chef-lieu de la wilaya de Béni-Abbès (160 km au sud de Béchar)", a déclaré, à l'APS, Tahri. "Cette découverte majeure de cette espèce de petit pois-



son d'eau douce, endémique, à l'Oued Saoura, et dont les mâles atteignent une longueur standard de 32 mm et les femelles jusqu'à 34 mm, remet sur le tapis le phénomène de disparition et réapparition de certaines d'espèces animales dans le sud-ouest du pays, de même qu'elle nous incite à davantage de recherches scientifiques sur ce phénomène", a-t-il expliqué. Suite à cette

découverte de l'existence en vie de la même espèce de poisson d'eau douce, M. Tahri lance un appel pour la prise de mesures nécessaires pour sa protection et même son élevage dans des centres spécialisés, à l'exemple de la ferme aquacole de Boukaïs (wilaya de Béchar), qui dispose de moyens humains et techniques adéquats pour la préservation de cette espèce de pois-

son unique au monde. Ce chercheur et explorateur des espaces désertiques du sud-ouest du pays et qui est aussi un passionné de la recherche sur la biodiversité et la protection de la faune et la flore saharienne a déjà réalisé une série de documentaires sur cette faune et sur la flore saharienne notamment celles de la région de Béchar.

SUD DE BÉCHAR

La station de gravures rupestres d'"El Hajra" de Taghit classée au patrimoine culturel matériel national

La station de gravures rupestres située à proximité de la localité de Zaouia Tahtania, plus connue sous la dénomination d'"El Hajra", située au sud de la commune de Taghit (sud de Béchar), vient d'être classée au registre du patrimoine culturel matériel national, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction locale de la culture et des arts. "Le dossier technique, historique et administratif pour le classement au registre du patrimoine culturel matériel national de cette station de gravures rupestres a été approuvé par la commission nationale des biens culturels lors de sa session extraordinaire tenue les 9 et 10 de juillet", a précisé à l'APS le coordinateur du patrimoine

culturel Abdelhamid Nougali, mettant en avant la haute valeur historique et culturelle de ce site tant pour l'Algérie que l'humanité entière. Le même responsable a expliqué que "cette station historique, qui s'étend sur 181.247 m², dont 200 m² de périmètre de protection, située à 18 km au sud du chef-lieu de la même commune, est un des plus anciens sites de gravures rupestres dans le sud-ouest du pays, et est constituée de gravures préhistoriques d'âge néolithique dont les dessins sont finement piquetés, de représentations humaines, outre plusieurs espèces animales ayant vécu jadis dans la région, notamment des antilopes, des éléphants, des

autruches, des gazelles, des camélidés et des girafes".

"Le classement au registre du patrimoine culturel matériel national de cette station permettra la sauvegarde et la protection d'un immense patrimoine culturel du pays", a souligné, de son côté, le directeur du secteur, Lahcen Tourki. Et d'ajouter : "Ce classement permettra la concrétisation du schéma de protection de ce site dont les dossiers administratifs et études techniques ont été finalisés par la direction du secteur et approuvés par les autorités locales et l'Assemblée populaire de wilaya (APW), ainsi que la société civile de Taghit en juin 2016." "Auparavant, plusieurs opéra-

tions visant la préservation de ce site ont été réalisées dont l'ouverture d'une piste de 20 km, un réseau d'éclairage public à énergie solaire en plus du lancement des travaux de réalisation d'une clôture sur plusieurs kilomètres et la mise en place d'un service de gardiennage des lieux", a-t-il signalé. Un centre d'information sur les gravures rupestres ainsi qu'un musée dédié aussi aux gravures rupestres sont aussi prévus au titre du même schéma de protection de ce site.

La wilaya de Béchar, dispose de plusieurs autres sites similaires éparpillés entre le sud et le nord de wilaya et ce, sur une surface globale de 500 hectares, a-t-on fait savoir.

TIZI-OUZOU

La date de la 18^e fête du bijou d'Ath Yenni avancée au 18 juillet

La 18^e édition de la fête du bijou de la commune d'Ath Yenni, à 35 km au sud-est de Tizi-Ouzou, prévue initialement du 25 juillet au 3 août prochains, se tiendra finalement du 18 au 27 juillet, a indiqué dimanche un communiqué des organisateurs. Le comité des

fêtes de la commune d'Ath Yenni qui organise cette fête a annoncé dans le document, que la date de la fête a été avancée, informant que la cérémonie d'ouverture de cette manifestation qui draine, à chaque édition, une foule nombreuse, aura lieu le 18 juillet à 10

h au CEM Larbi-Mezani. Le 25 juin dernier, les organisateurs de la fête du bijou d'Ath Yenni avaient annoncé que cette dernière se tiendra du 25 juillet au 3 août prochains. Pour rappel, cette manifestation culturelle et commerciale est une opportunité pour les arti-

sans bijoutiers participant de vendre leur production, mais aussi aux amateurs de bijoux traditionnels et aux touristes internes et étrangers, dont de nombreux fidèles à ce rendez-vous, de s'acquérir boucles, bracelet, colliers, fibules ou autres pièces.

Le massacre de Mawasi : 90 victimes enterrées dans le sable

L'armée israélienne d'occupation a commis un nouveau massacre contre des Palestiniens déplacés dans des campements de tentes, cette fois dans la région côtière de Mawasi, que les Israéliens avaient désignée comme « zone de sécurité ».

PAR TAREQ S. HAJJAJ

Dans un cratère presque plus grand qu'une cour d'école, un groupe de jeunes hommes creuse dans le sable et extraits les corps.

« Sa tête est là ! Sa tête est là ! », crie quelqu'un. Un homme sort du trou, portant un enfant. « Qui sait qui est cet enfant ? Qui connaît sa famille ? Où sont ses parents ? », demande-t-il. Derrière lui, des cadavres et des membres coupés sont éparpillés sur le sol. Certains sortent du sable, à moitié enterrés.

Lorsque l'armée israélienne a frappé le camp côtier de déplacés d'al-Mawasi, à l'ouest de Khan Younès, il n'y avait jusque-là pas de destructions apparentes. La « zone de sécurité » désignée par les Israéliens n'était guère plus qu'une mer de tentes sur la plage, si bien que les gens ont été littéralement enterrés dans le sable. Samedi à 10 heures, alors que les réfugiés commençaient leur journée, l'armée israélienne a pris la zone pour cible avec des frappes aériennes successives, provoquant un massacre qui, selon le ministère de la santé de Gaza, a tué 90 personnes et en a blessé plus de 300 autres à l'heure où nous écrivons ces lignes. La moitié des victimes sont des femmes et des enfants, précise le ministère de la Santé. Shaima Farwanah, 16 ans, se trouvait près du site du massacre lorsque celui-ci s'est produit. Elle s'apprêtait à préparer à manger pour sa famille lorsque les bombes sont tombées. Des personnes et du sable se sont éparpillés partout, des membres qui étaient autrefois attachés à des corps ont volé au-dessus de leurs têtes... « Une jambe m'a frappée et j'ai vu des corps démembrés à quelques mètres de là », a déclaré Shaima à Mondoweiss. « J'ai vu un jeune enfant qui criait. Il avait perdu ses membres inférieurs et rampait sur les mains en criant. Les bombes n'ont pas cessé, et soudain l'enfant a disparu. J'ai vu comment il s'est volatilisé devant moi alors que nous courrions et que nous fixions les yeux vers le sol, incapables de faire autre chose que de courir. » Shaima raconte avoir entendu près d'une dizaine d'explosions successives avant que cela ne s'arrête. « Quelle vie nous menons dans ces tentes pour voir les corps démembrés de nos frères et sœurs et de nos familles voler au-dessus de nos têtes. »

Lorsque les ambulances et les équipes de la défense civile sont arrivées près d'un marché très fréquenté par les habitants de la zone, leurs véhicules ont également été pris pour cible, selon le directeur de la défense civile de Khan Younès, Yamen Abu Suleiman. Deux agents de la défense civile ont été tués au cours de la frappe. Abu Suleiman a déclaré que l'occupation avait visé Al-Mawasi avec un important barrage de missiles, ce qui a fait de nombreuses victimes. « L'occupation a ciblé



la zone plus d'une fois pour nous empêcher de mener des opérations de sauvetage », explique-t-il à Mondoweiss, dénonçant le silence du Comité international de la Croix-Rouge sur le fait qu'Israël empêche les équipes de secours de faire leur travail. Israël prétend que les frappes aériennes visaient à assassiner Muhammad al-Deif, le chef de la branche armée du Hamas, les Brigades al-Qassam, ainsi que le commandant de la Brigade du district de Khan Younis d'al-Qassam, Rafi Salama.

Le bureau des médias du gouvernement de Gaza dément les affirmations israéliennes, soulignant qu'elles ne sont rien d'autre qu'un moyen de détourner l'attention du monde de la réalité du massacre commis par l'armée israélienne dans le cadre du génocide de la population de Gaza. Selon des sources locales, plus de 80 000 personnes déplacées vivent actuellement dans des tentes dans cette zone.

Aucun État ne fait cela !

Fawzia Sheikh Youssef, âgée de 82 ans, a été ensevelie sous le sable du bombardement mais a survécu. Elle décrit ce qu'elle a vécu pendant le massacre comme quelque chose qu'elle n'avait jamais vu de toute sa vie.

Elle raconte à Mondoweiss qu'elle avait déjà été déplacée lors de la Nakba de 1948, alors qu'elle n'avait que 6 ans, qu'elle était venue dans la région de Khan Younis et qu'elle était restée avec sa famille pendant deux ans dans une tente. Soixante-seize ans plus tard, elle s'est retrouvée au point de départ, mais cette fois-ci en assistant à des massacres comme elle n'en avait jamais vus, même pendant la Nakba.

« Il n'y a aucun pays au monde qui fasse cela à des enfants, des femmes et des civils », dit-elle. « Les guerres ne sont pas comme ça. » Fawzia était en train de prendre son petit-déjeuner lorsque la bombe a traversé son campement, démolissant sa tente et la piégeant en dessous. Elle s'est retrouvée couverte de sable et bloquée à l'intérieur, mais n'a pas été gravement blessée. Elle a commencé à ramper sur le sol et s'est extirpée de sous la tente, pour finalement s'échapper vers un endroit éloigné des éclats d'obus et des missiles, plus proche de la route principale. « J'ai vu sous mes yeux un missile après l'autre

descendre à côté des tentes. Des armes que je n'ai jamais vues de ma vie, dans toutes les guerres de Gaza. N'est-ce pas interdit au niveau international ? La population civile ne devrait-elle pas être protégée et ne pas être confrontée à un génocide et à des massacres ? N'est-ce pas interdit ? »

« Ils ont tué des jeunes et des femmes âgées. Ils ne respectent pas les humains. Ne sommes-nous pas des êtres humains ? Il n'y a rien pour nous protéger de ces missiles. Les tentes nous sont tombées sur la tête et j'ai reçu deux éclats d'obus dans la jambe. Je risque de mourir empoisonnée, et je n'ai fait de mal à personne. »

« Il ne s'agit pas d'actes humains », affirme Fawzia. « Un État normal saurait que les enfants et les femmes ont de la valeur. Leur vie doit être respectée. Il est interdit de les tuer. Il y a des guerres... Certains pays se battent dans le monde, mais pas comme ça. Pas comme ce qui se passe chez nous. »

« J'ai perdu mon fils et j'ai fui l'horreur des bombardements »

Samah al-Farra, une survivante du massacre, raconte qu'elle a fui l'horreur des missiles, laissant son fils derrière elle sans savoir ce qu'elle faisait. Elle décrit ce qu'elle a vu après l'attaque comme un témoignage des horreurs du Jour de la Résurrection. Le bruit des explosions, la panique des gens autour d'elle, la bousculade dans la tentative de fuite, les femmes quittant leurs tentes sans même porter leurs vêtements – Samah doit vivre en étant témoin de toutes ces scènes brutales. « Les gens couraient. Le sable nous aveuglait et il y avait du feu au-dessus de nos têtes. J'ai perdu mon fils derrière moi et j'ai commencé à courir. J'ai trouvé le monde à l'envers. Les corps des martyrs étaient à côté de nous, coupés en morceaux. C'était un massacre. Les fragments, le sable et les corps volaient au-dessus de nos têtes pendant que nous courrions », raconte Samah.

Selon elle, si cette densité de missiles était tombée sur des bâtiments fortifiés, elle les aurait détruits. « Mais qu'en est-il lorsqu'ils tombent sur des tentes dont les habitants ne sont protégés que par un morceau de tissu ? »

Elle décrit la scène comme une pluie de missiles tombant quatre fois de suite, avec

plus d'une explosion à chaque fois. « Nous nous sommes sauvés. Si nous étions restés là où nous étions, nous aurions été découpés et ensevelis sous le sable ». Les médias ont rapporté que les bombes utilisées lors de l'attaque d'al-Mawasi étaient des JDAM fabriqués aux États-Unis, qui transforment des bombes non guidées très destructrices en missiles plus précis.

Toute la zone était sens dessus dessous

Aziza Abu Tahir est assise devant les dégâts causés par le bombardement. Des sacs de farine, des litres d'eau, des légumes, des taies d'oreiller et des ustensiles jonchent la zone. Elle possède un four et s'assoit à côté tous les jours. Les femmes du camp lui envoient leur pâte à cuire pour une somme modique.

« Lorsqu'ils ont lâché les bombes au-dessus de nos têtes, tous les gens couraient et criaient en disant qu'il s'agissait de bombes incendiaires, et c'est la première fois que nous entendions un tel son », raconte Aziza à Mondoweiss. « Nous nous sommes enfuis, et personne ne savait où courir. Certaines personnes sont parties d'une direction et ont été touchées par les bombes, d'autres sont parties d'une autre direction et ont survécu. Mais personne ne savait où ils allaient ». Pendant qu'elle parle, un petit enfant, le fils de sa voisine, la serre dans ses bras. Aziza raconte que sa mère s'occupe d'orphelins et explique que lorsque l'attaque a commencé, sa mère apportait de la pâte à Aziza pour qu'elle la fasse cuire afin de la revendre et d'obtenir un revenu pour sa famille. « Elle était juste là, j'ai fait cuire ce qu'elle voulait et elle est allée le vendre. Dès qu'elle s'est éloignée, les bombardements ont commencé. Je ne sais pas où elle est maintenant, et je ne sais pas si elle reviendra. Toute la zone dans laquelle elle se déplaçait a été renversée et tout a été enterré. »

* Tareq S. Hajjaj est un auteur et un membre de l'Union des écrivains palestiniens. Il a étudié la littérature anglaise à l'université Al-Azhar de Gaza. Il a débuté sa carrière dans le journalisme en 2015 en travaillant comme journaliste/traducteur au journal local Donia al-Watan, puis en écrivant en arabe et en anglais pour des organes internationaux tels que Elbadi, MEE et Al Monitor. Aujourd'hui, il écrit pour We Are Not Numbers et Mondoweiss.

PRÉSIDENTIELLE AUX USA

Trump choisit un conservateur radical comme vice-président



James David Vance, 39 ans, désormais colistier de Donald Trump, symbolise une métamorphose politique (ou un retournement de veste) d'un critique acerbe à un défenseur convaincu de l'ancien président républicain. Militaire et auteur à succès, élu de l'Ohio, il s'est rapidement imposé au Congrès en défendant les thèmes chers à Trump : la lutte contre l'immigration et le protectionnisme économique.

La conversion au trumpisme contraste avec ses critiques passées acerbes envers le milliardaire, le qualifiant autrefois d'« idiot » et de « nocif », allant jusqu'à le comparer à « l'Hitler de l'Amérique ». Ouvertement chrétien, il n'hésite pas à critiquer ouvertement l'administration Biden, dénonçant les

attaques judiciaires contre Trump comme une menace pour la démocratie américaine. Vance a subi une transformation politique significative, étant à l'origine un membre éminent du mouvement « Never Trump » pendant l'élection de 2016. Plus tard, il a embrassé l'agenda de Trump, obtenant l'endorsement de l'ancien président lors des primaires républicaines de l'Ohio en 2022. Au-delà de la politique, Vance est un capitaliste de risque et l'auteur du best-seller « Hillbilly Elegy ». Son expérience dans la Silicon Valley et son succès en tant qu'écrivain enrichissent sa personnalité publique. J.D. Vance a marqué les cercles républicains par ses doutes sur les actions de l'ancien Vice-président Mike Pence lors de la certification des résultats de l'élection présidentielle de 2020. Cette prise de position a renforcé son image de figure politique franche et controversée, prête à défendre ses convictions même contre l'opinion dominante au sein de son parti, notamment sur la légitimité des résultats électoraux. En témoignage de sa fidélité, Vance a soutenu ouvertement Trump lors de son procès pour des paiements envers la star de pornographie, Stormy Daniel, tout en deve-

nant un fervent défenseur sur des plateformes médiatiques telles que Fox News et lors d'interviews avec Donald Trump Jr. sur son podcast. Au Congrès, il s'est opposé fermement à l'augmentation de l'aide étrangère, particulièrement dans le contexte du conflit entre l'Ukraine et la Russie, s'alignant ainsi avec les tendances isolationnistes prédominantes au sein du Parti républicain. J.D. Vance a souvent mis en avant sa foi chrétienne comme une boussole morale et politique. Il a régulièrement invoqué sa religion pour orienter ses positions sur diverses questions sociétales et politiques. Dans ses discours et ses interviews, Vance a souligné l'importance de sa foi dans sa vie personnelle et dans ses prises de décision politiques. A l'annonce du colistier de Donald Trump, son adversaire Joe Biden a vivement réagit : « Lui et Trump veulent augmenter les impôts pour les ménages de la classe moyenne tout en favorisant des réductions d'impôt pour les riches » en qualifiant le sénateur de l'Ohio d'extrémiste qui « nie le résultat des élections de 2020, soutient l'interdiction à l'échelle nationale de l'avortement », a-t-il ajouté sur son compte X (anciennement Twitter).

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

58 demandes de formulaires de parrainage

58 formulaires de parrainage avaient été retirés, jusqu'à dimanche, par des candidats potentiels à l'élection présidentielle du 6 octobre, selon le porte-parole officiel de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) de Tunisie, Mohamed Tlili Mansri. M. Mansri a déclaré que l'ISIE avait commencé à contrôler l'espace public depuis le début de la période électorale le 14 juil-

let, qui se poursuivra jusqu'à l'annonce des résultats définitifs de la présidentielle. Ce contrôle inclut l'interdiction de la publicité politique et la publication des résultats de sondages d'opinion liés au scrutin présidentiel, et il est géré par la loi électorale ainsi que par les décisions réglementaires publiées par l'ISIE. En outre, l'ISIE a publié les conditions et les procédures de candidature pour la prési-

dentielle, précisant que le candidat doit être de nationalité tunisienne, né de parents et de grands-parents tunisiens, et âgé d'au moins 40 ans au moment du dépôt de sa candidature. Les personnes condamnées aux peines prévues par les articles 161 et 163 de la loi électorale et par l'article 30 du code pénal ne peuvent pas se porter candidates.

GUINÉE

Un financement de 100 millions USD de la BM pour le secteur agricole

La Guinée va bénéficier d'un financement de 100 millions de dollars de la Banque mondiale (BM) pour le secteur de l'agriculture commerciale avec pour objectif d'améliorer la productivité agricole en milieu rural, a annoncé le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et de l'Elevage du pays, Oumar Barry.

Selon le même responsable, ce financement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de développement de l'agriculture commerciale visant à assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaires en Guinée à travers l'amélioration de la productivité agricole en milieu rural. Ce projet devrait permettre également d'ac-

croître le rendement des cultures et faciliter leur commercialisation dans la sous-région et dans le monde. Pour M. Barry, il s'agit d'apporter un financement aux agriculteurs privés du pays qui ambitionnent d'avoir une valeur ajoutée au secteur de l'agriculture commerciale.

Al-Assad prêt à rencontrer Erdogan

Le président syrien Bachar Al-Assad s'est dit prêt lundi à rencontrer son homologue turc Recep Tayyip Erdogan, en fonction du « contenu » des entretiens.

« Si rencontrer (Erdogan) aboutit à des résultats (...) et sert les intérêts du pays, alors je le ferais », a affirmé Al-Assad en réponse à une question de journalistes assurant le couverture des élections législatives dans le pays. « Une réunion est nécessaire quel que soit le niveau », a-t-il ajouté précisant qu'une rencontre « au niveau sécuritaire » était en train d'être organisée par « certains médiateurs ».

Al-Assad a réaffirmé cette position de son pays en réponse à Erdogan, qui avait déclaré il y a à quelques jours qu'il pouvait inviter « à tout moment » son homologue syrien en Turquie. Le président turc avait ensuite annoncé, samedi, la fin imminente de l'opération des forces armées turques contre les séparatistes kurdes du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) dans le nord de l'Irak et de la Syrie. Pour rappel, Damas et Ankara ont rompu toutes relations officielles en 2011.

Guterres nomme un nouveau représentant spécial pour l'Irak

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a annoncé, lundi, la nomination du diplomate omanais Mohamed al Hassan au poste de nouveau représentant spécial pour l'Irak.

M. Al Hassan, qui dirigera également la Mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak (MANUI), succède à la Néerlandaise Jeanine Hennis-Plasschaert.

Selon un communiqué publié par les Nations Unies, le nouveau représentant spécial pour l'Irak apporte à ce poste une vaste expérience diplomatique avec une carrière de plus de 30 ans dans la diplomatie préventive, la consolidation de la paix et le développement. Représentant permanent du sultanat d'Oman auprès des Nations Unies à New York depuis 2019, il a occupé auparavant diverses fonctions au ministère des Affaires étrangères d'Oman, notamment en tant qu'ambassadeur en Russie et représentant permanent adjoint auprès des Nations unies à New York.

Le joueur local marque encore des points

Le joueur local marque encore des points lors du marché des transferts estival.

La période des changements et mutations des joueurs, appelée communément mercato, désormais ouverte dans plusieurs pays d'Europe, a permis à certains internationaux algériens de concrétiser leur transfert respectif et à d'autres d'enregistrer leur retour de prêt. Le premier transfert estival en 2024 est à mettre à l'actif de l'attaquant Mohamed-Amine Amoura qui a rejoint officiellement le championnat de Bundesliga par la porte de VfL Wolfsburg.

Amoura en Bundesliga

Selon Transfermarkt, spécialiste du marché des transferts, le transfuge de l'Union Saint-Gilloise (Belgique) a rejoint le club allemand contre la somme de 17 millions d'euros. Cela dénote de la progression de ce virevoltant attaquant sur tous les plans, notamment ses qualités et sa valeur marchande. En effet, pour son premier transfert en Europe à destination du club suisse, FC Lugano, l'enfant de Jijel a coûté environ 1,2 million d'euros. Pour son deuxième transfert de Lugano à la formation belge, Union Saint-Gilloise, la valeur marchande du joueur est passée à 4,5 millions d'euros avant de quadrupler à l'occasion de son atter-



rissage au VfL Wolfsburg. « Je suis fier et heureux de pouvoir jouer prochainement dans un si grand club en Allemagne. J'ai toujours eu en tête de franchir les prochaines étapes de ma carrière en Bundesliga », a déclaré Amoura lors de l'officialisation de son transfert. De son côté, le nouveau de Wolfsburg, Sebastian Schindzielorz, a indiqué que le Fennec va apporter un plus à son équipe.

Titraoui et Belaïd en Belgique

« Mohamed (Amoura) a largement attiré notre attention en raison de ses qualités. Nous sommes heureux qu'il fasse partie du VfL Wolfsburg à l'avenir. Il correspond parfaitement à notre profil d'ex-

gences : il possède une vitesse énorme et représente une menace constante devant le but. De plus, il peut être utilisé de manière flexible en attaque. Nous sommes convaincus qu'il apportera beaucoup de joie au VfL et à la Bundesliga dans son ensemble », a-t-il déclaré après la signature de l'ex-buteur de l'ES Sétif. Agé de 24 ans seulement, Amoura a encore une marge de progression qui pourrait lui permettre d'espérer évoluer dans un géant d'Europe. En plus de Mohamed-Amine Amoura, pur produit du championnat algérien, un autre joueur, pétri de qualité, et formé en Algérie a réussi à décrocher un contrat en Europe. Il s'agit de Yacine Mohamed El Ghazali Titraoui, le désormais ex-

meneur de jeu du Paradou AC, qui a rejoint la Pro League belge en paraphant un contrat de 3 ans au Sporting Charleroi avec une option d'une année supplémentaire.

Atal en stand-by

Auteur d'une excellente saison 2023-2024 avec le Soussmarin jaune, Titraoui (20 ans) est l'auteur de 12 buts et 13 passes décisives. Véritable métronome, ce jeune international a le potentiel pour séduire les grands du Vieux continent. Un autre joueur local, Zineddine Belaïd, le désormais ex capitaine de l'USM Alger a rejoint le club belge de Saint-Trond. La direction du club de Soustara a confirmé l'information par le biais d'un communiqué sans pour autant

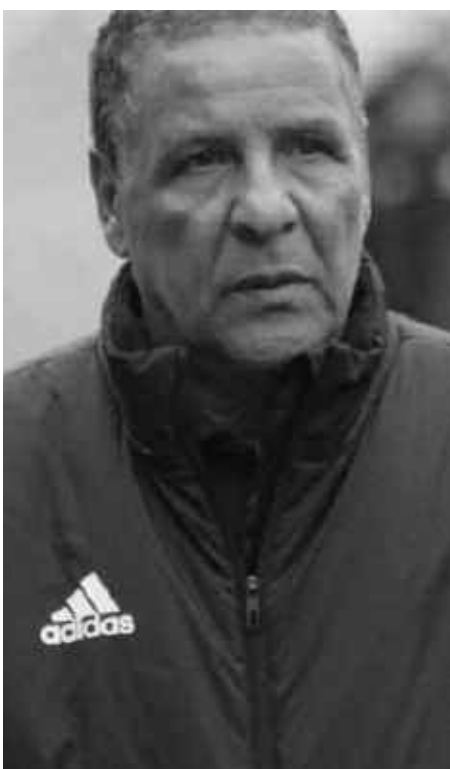
évoquer la durée du contrat du défenseur international. Hormis ces deux transferts, le stand by semble caractériser l'avenir de plusieurs autres internationaux à l'image de Youcef Atal, annoncé à l'Olympique de Marseille mais bloqué jusque-là par le maire de la cité phocéenne en raison de l'affaire (justice) du joueur lorsqu'il évoluait à l'OGC Nice.

Ounas et Aouar vers l'Arabie saoudite

Deux autres éléments en l'occurrence Adam Ounas (ex-Lille OSC) et Houssam Aouar (AS Rome) ont de fortes chances de rejoindre le championnat d'Arabie saoudite où ils ont de sérieux contacts. Selon la presse saoudienne, Aouar intéresse fortement l'Ittihad Djeddah qui vient d'engager l'entraîneur français, Laurent Blanc. Même s'il a été annoncé sur les tablettes de plusieurs clubs de la Premier League, le sociétaire de Wilverhampton, Rayan Aït Nouri, n'a toujours rien négocié.

C'est le cas aussi d'Islam Slimani, annoncé de retour au Brésil, et de Aïssa Mandi, annoncé de retour tantôt au Bétis Séville, tantôt à Reims, son club formateur. Cela dit, les prochains jours pourraient réserver quelques bonnes nouvelles pour nos internationaux, notamment ceux avides de changer d'air pour relancer sérieusement leur carrière.

Rupture définitive entre le CSC et Amrani



C'est la rupture définitive entre Abdelkader Amrani et le CSC, à la surprise générale. Amrani a décidé de claquer la porte pour la seconde fois en l'espace de deux semaines. La décision été prise à l'issue de la réunion tenue dans la soirée du dimanche avec le nouveau président du Conseil d'administration Tahar Chilla. Voyant ses exigences, à savoir la libération de six joueurs de l'effectif de la saison dernières, non satisfaites, Amrani qui avait accepté de reprendre du service après une première démission signifiée à l'ancien PCA, Abdelghani Gourari, a préféré quitter le navire constantinois.

Reprise des entraînements vendredi

Le même motif qui était déjà derrière sa première décision de quitter le club du Vieux rocher. Pourtant, le technicien de 68 ans avait tout ficelé avec le nouveau directeur sportif par intérim,

Yacine Fersadou afin d'entamer les préparatifs pour la saison prochaine, où le club sera engagé en coupe de la CAF. Outre le stage d'intersaison, prévu en Tunisie, le duo Amrani - Fersadou devait passer à l'épreuve de la prospection des éléments qui viendront renforcer l'équipe cet été. Le départ de l'ancien driver de l'ASO, arrivé à la barre technique du CSC au mois d'octobre 2023 en remplacement de Liamine Boughrara, risque de perturber sérieusement les plans des Verts et Noir à quelques jours seulement de la reprise des entraînements, prévue dès ce vendredi. La direction clubiste est appelée à trouver un nouvel entraîneur au plus vite d'autant que les matchs du premier tour préliminaire de la coupe de la CAF, auront lieu dans un mois exactement.

Recrutement au point mort

Ayant terminé à la 3e place au classe-

ment de la Ligue 1 Mobilis, le CSC, pour rappel, sera opposé aux Rwandais de Police FC. Le match aller aura lieu à domicile (16-20 août), alors que la seconde manche est prévue à l'extérieur (23-25 août). En cas de qualification, le représentant algérien sera opposé au vainqueur de la rencontre opposant le FC Nsoatreman du Ghana aux tchadiens de TP Elect Sport. La manche aller aura lieu à Constantine. Côté effectif, la formation de l'antique Cirta qui a réussi à garder certains de ses éléments cadres à l'image du capitaine, Brahim Dib, Mohamed Benchaira ou encore Karim Meddahi, devra également solliciter le rachat du contrat d'Aymen Bouguerra, arrivé l'été dernier au club à titre de prêt en provenance du CR Belouizdad. Mohamed Amine Madani et Zakaria Khaldi ont rejoint respectivement la JS Kabylie et au club Koweïtien d'Al Arabi.

QUOTIDIEN SPORT



20h25

TMC

Judo, escalade, handball, surf, basket, escrime, etc : les athlètes français qui vont marquer les Jeux olympiques de Paris 2024 sont tous passés sur le plateau de "Quotidien", présenté chaque soir par Yann Barthès. Parmi eux : le fleurettiste Enzo Lefort, les champions de water-polo Thomas Vernoux et Hugo Fontani, le quintuple médaillé paralympique et recordman de saut en longueur Arnaud Assoumani, la basketteuse Laëtitia Guapo, le surfeur Kauli Vaast, la prodige de l'escalade Oriane Bertone, les pongistes Alexis et Félix Lebrun, la judokate Shirine Boukli ou encore le décathlonien Kevin Mayer.

JANE BIRKIN BY FRIENDS



20h10

CANAL+

Chanteuse, actrice, muse, et égérie de Serge Gainsbourg, Jane Birkin a marqué la variété française durant cinq décennies. En hommage à l'interprète de "Ex fan des sixties" disparue au mois de juillet 2023, quelque 23 artistes dont Etienne Daho, Catherine Ringer, Beth Gibbons, Lou Doillon, ou encore Dominique A, reprennent le répertoire de la plus française des chanteuses britanniques sur la mythique scène de l'Olympia. Parmi les moments forts et émouvants de cette soirée, Fanny Ardant reprend en duo avec Etienne Daho "Oh pardon, tu dormais", et Charlotte Gainsbourg et Lou Doillon offrent un troublant hommage à leur mère en reprenant "Quoi".

UN SI GRAND SOLEIL



20h10

2

D'un commun accord, Claire et Florent décident de se séparer. Persuadé de l'innocence de Stéphanie, Florent poursuit son aventure avec sa cliente, toujours menacée de mort. Afin de la protéger, il accepte de coopérer avec Becker pour coincer les trafiquants de drogue. Mais, bientôt, Florent apprend que Stéphanie est à l'origine du blanchiment d'argent. Quant à Alix, elle apprécie le travail de Maéva et lui propose de la laisser fermer un soir la galerie. Mais, à son insu, un anniversaire-surprise est organisé pour Maéva par Tom à la galerie le soir même.

DES RACINES ET DES AILES



20h10

3

L'exploration de l'édition des Jeux Olympiques de 1924 à Paris montre comment cet événement a marqué un tournant dans l'histoire sociale et politique de la France. À travers des archives filmées, nous revivons les moments clés de ces Jeux, comme la cérémonie d'ouverture et les exploits d'athlètes célèbres comme Paavo Nurmi. En parallèle, le film suit les préparatifs de Paris pour accueillir les Jeux de 2024, mettant en lumière les travaux de restauration de monuments emblématiques tels que la tour Eiffel et le Grand Palais, symboles du patrimoine vivant des Jeux.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

FRÈRE ET SOEUR



19h55

arte

Alice est actrice, Louis fut professeur et poète. Alice hait son frère depuis plus de 20 ans. Ils ne se sont pas vus depuis tout ce temps. Mais le frère et la sœur vont être amenés à se croiser lors du décès de leurs parents.

LES ROUTES
DE L'IMPOSSIBLE



20h05

5

Dans des conditions climatiques extrêmement hostiles, les chauffeurs mongols doivent graver de nombreux obstacles pour rejoindre leurs destinations sains et saufs. Pourtant, si prendre la route de cet immense pays est un périple très compliqué, c'est aussi l'un des emplois les mieux rémunérés pour pouvoir nourrir sa famille. Beaucoup tentent leur chance dans le transport du charbon, une ressource capitale pour l'économie du pays. Rencontre de mongols qui prennent la route en passant par des rivières glacées ou encore par le fameux désert de Gobi.

CAUCHEMAR EN CUISINE,
QUE SONT-ILS DEVENUS ?



20h10

6

Philippe Etchebest retourne dans trois établissements pour découvrir ce qu'ils sont devenus. Sa tournée commence à Saint-Gervais, au K'fé Vanille, à la rencontre de Mimose et Georget. Qu'en est-il de ce restaurant franco-réunionnais aujourd'hui ? Le chef se rend ensuite à Tonny-Charente retrouver Jérôme, qui avait réalisé à quel point ses problèmes et son mauvais caractère avaient pris le dessus et impactaient aussi bien le restaurant, son serveur Steve, que ses proches. A-t-il gardé le cap aujourd'hui ? Enfin, le chef rallie le Blitz, à Somain. Les clients avaient déserté l'établissement d'Emmanuelle, qui se sentait désarmée. Il fallait qu'elle s'impose comme cheffe de son restaurant et qu'elle reprenne en main la cuisine qu'elle avait confiée à Kelly.

CASTLE



20h05

Chérie 25

Beckett et Castle enquêtent sur le meurtre d'une jeune femme, qui devait participer à une émission de télévision, retrouvée morte dans sa loge avant l'enregistrement...



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com
Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:49
Dohr	12:54
Asr	16:43
Maghreb	20:04
Icha	21:45

TRAHISON DE LA CAUSE PALESTINIEN PAR LE MAKHZEN

LES UNIVERSITÉS MAROCAINES CONTRE LA NORMALISATION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

Les appels d'étudiants et d'enseignants se multipliaient dans l'ensemble des universités du Maroc pour exiger l'arrêt des partenariats noués par une partie du monde académique marocain avec des pôles universitaires sionistes. Une pétition appelant à « la rupture des liens » entre l'université Mohammed VI polytechnique (UM6P) – un établissement privé d'enseignement supérieur, de propriété de l'Office chérifien des phosphates (OCP) – et ses partenaires de l'entité sioniste a récolté près de 1.300 signatures, selon le quotidien français *Le Monde*.

Accords de partenariat entre l'UM6P et 8 universités sionistes

Le Maroc et l'entité sioniste ont acté la reprise de leurs relations officielles en décembre 2020, en signant des accords de partenariat entre l'UM6P et huit universités sionistes connues pour mener, selon les signataires, des programmes de recherche avec l'armée ou les services de sécurité sionistes. Elles seraient, de ce fait, « directement impliquées dans des crimes et des violations flagrantes des droits fondamentaux du peuple palestinien et des droits de l'Homme en général », dénoncent les signataires, qui se sont regroupés en un « mouvement contre la normalisation académique ».

L'initiative – une première à l'UM6P – un établissement privé, où le prince héritier Hassan poursuit ses études, a été particulièrement suivie du côté des étudiants, précisent les initiateurs du mouvement. Les protestataires ont fait savoir que plusieurs de leurs représentants ont été reçus par un membre du conseil de gestion de l'UM6P, également médiateur du groupe OCP, pour leur annoncer qu'une telle décision (rompre avec les huit universités sionistes) ne pouvait être prise par



l'UM6P.

Les symboles pro-palestiniens interdits

Dans cette même lignée, une cérémonie à la faculté de gouvernance, sciences économiques et sociales (FGSES) prévue pour le vendredi dernier, aurait été « annulée brutalement » la veille, dénoncent les pétitionnaires, alors que « le port

de keffiyehs et la lecture de messages de soutien à la cause palestinienne étaient prévus ». A l'université publique, des cérémonies de remise de diplômes, au cours desquelles des étudiants projetaient de porter des symboles pro-palestiniens, ont, elles aussi, été annulées, comme à la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH) de l'université Mohammed V de Rabat.

CAUSE SAHRAOUIE MANIFESTATION DE SOUTIEN AUX ÎLES CANARIES

Une manifestation de soutien à la cause sahraouie a été organisée aux Îles Canaries, rapportent des médias repris, hier, par l'APS.

Des centaines de personnes ont manifesté au Tenerife pour exprimer une nouvelle fois leur soutien à la lutte du peuple sahraoui et exiger la fin de l'exploitation illégale par le Maroc des ressources naturelles du Sahara occidental, précisent la même source.

Halte au pillage des ressources naturelles

À l'appel d'associations sahraouies et canaries, plusieurs personnes sont sorties, hier, dans les rues de Tenerife pour exiger la fin du pillage des ressources naturelles du Sahara occidental occupé par le Maroc, ajoutent-elles.

Les manifestants ont brandi des drapeaux du Sahara occidental et des banderoles sur

lesquelles des sociétés multinationales, qui poursuivent illégalement leurs activités dans les territoires occupés ont été pointées du doigt afin de mettre fin à leurs projets.

Carmelo Ramirez tire la sonnette d'alarme

Récemment, le président de la Fédération espagnole des institutions solidaires avec le Sahara occidental, Carmelo Ramirez, a tiré la sonnette d'alarme sur l'exploitation illégale des ressources naturelles dans cette région, soulignant l'impératif de s'attaquer au problème du pillage de ces ressources par le Maroc dans les territoires occupés.

Les ressources qui incluent le phosphate, les réserves de pêche et potentiellement du pétrole, représentent un enjeu économique considérable, exacerbant les tensions dans ce conflit vieux de plusieurs décennies.

Samedi dernier, c'est le doyen de la faculté des sciences Ben M'Sik de Casablanca qui a refusé de remettre une distinction à une étudiante « parce qu'elle arborait un keffiyeh », s'est insurgé dans un communiqué le Syndicat marocain de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (Smesrs).

Le corps enseignant mobilisé par endroits

Outre les étudiants, le corps enseignant est, lui aussi, mobilisé par endroits. A Tétouan, plus de 600 professeurs et cadres de l'université Abdelmalek-Essaâdi ont remis le 31 mai à son président une pétition dans laquelle ils exigent la rupture des relations avec l'université de Haïfa. Une pétition du même genre serait en préparation à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (IAV) de Rabat. Le professeur Mohamed Naji affirme qu'elle sera remise à l'administration dès la rentrée prochaine et ajoute que des étudiants préparent, eux aussi, une lettre de protestation. L'année universitaire est terminée et les campus marocains sont vides, mais la mobilisation suit son cours, selon les pétitionnaires. Un front étudiant contre la normalisation académique devrait voir le jour, englobant aussi bien le public que des établissements privés, dont l'université internationale de Rabat (UIR) et l'université Euromed de Fès (UEMF), qui ont, comme l'UM6P, établi des partenariats avec l'entité sioniste. « La rentrée sera chaude », promet le syndicaliste Hamid Abchir, ancien directeur adjoint de l'Ecole supérieure de technologie (ESTC) de Casablanca.

EMIGRATION CLANDESTINE

Un réseau criminel démantelé à Chlef

La sûreté de la wilaya de Chlef a neutralisé un réseau criminel organisé spécialisé dans l'organisation et la gestion de voyages de migration clandestine à travers le pays. Le réseau se compose de 6 membres. Deux passeurs, âgés de 22 ans et 43 ans, ont été arrêtés. Exploitant des informations additives, trois autres suspects, dont l'un est originaire d'une wilaya de l'est du pays, ont été également arrêtés. L'opération a permis la saisie de 848 millions de centimes et 900 euros, ainsi que deux véhicules de luxe utilisés dans ces activités criminelles. Des dossiers judiciaires ont été constitués contre les mis en cause. Le juge d'instruction près le tribunal de Chlef les a placés en détention provisoire pour plusieurs chefs d'inculpation : sorties illégales du territoire national, blanchiment d'argent, défaut de déclaration...

PROTECTION CIVILE

Une intervention toutes les 23 secondes

La Protection Civile a livré, hier mardi, le bilan de ses interventions au cours des dernières 24 heures. Ainsi, le nombre total d'interventions a atteint 3.726, avec une moyenne d'une intervention toutes les 23 secondes

Concernant les accidents de la route, la Protection civile a enregistré 227 interventions, constant quatre morts et portant assistance à 242 blessés.

454 interventions ont été comptabilisées sur les places et les retenues collinaires. 262 personnes ont été sauvées de la noyade, tandis que trois décès ont été enregistrés.